

ZOOM



Éditorial: le réveil
des pacifistes D 4

La chronique
de Normand
Provencher D 3

Beau, bon... et cher

Notre assurance-médicaments est très complète, mais la politique de Québec à l'égard des brevets, entre autres, en fait grimper le prix

MONIQUE GIGUÈRE

MGiguere@lesoleil.com

■ Le régime d'assurance-médicaments du Québec est le plus complet au Canada. En association avec le privé, il assure une couverture à tous les Québécois. Son grand défaut: il coûte cher. Et l'un des facteurs qui ne contribuent en rien à alléger la facture est la décision du Québec de prolonger de 20 à 25 ans la durée du brevet d'exclusivité des compagnies pharmaceutiques, retardant ainsi de cinq ans l'application intégrale de la politique du prix le plus bas (PPB).

Cela, faut-il le répéter, en pleine flambée des prix des médicaments brevetés et alors que des groupes, comme la Coalition des médecins pour la justice sociale, réclament d'Ottawa qu'on réduise à moins de 20 ans la durée de vie des brevets.

«Au Canada, il y a juste ici, au Québec, qu'on accorde un délai aux compagnies pharmaceutiques avant d'appliquer intégralement la politique du prix le plus bas. C'est un privilège accordé à l'industrie innova-



La durée de vie des brevets, au Canada, est de 20 ans, mais Québec attend cinq ans de plus pour appliquer intégralement la règle du prix le plus bas.

trice. Un choix politique», constate André Comeau, conseiller pharmaceutique au Conseil consultatif de pharmacologie.

Ce qu'on appelle la règle de 15 ans au Québec ou de 25 ans, selon que l'on calcule la période de protection à partir de la découverte de la molécule ou

de sa mise en marché, est une façon de faire controversée généralement considérée comme une forme d'aide ou de subvention déguisée à une industrie qui n'est pas particulièrement pauvre, avec 31 MMSUS de bénéfice en l'an

Voir CHER en D 2 ►

Le ras-le-bol des assurés, dernier rempart contre l'explosion des coûts

L'ultime frein aux hausses de prime et de contribution des assurés pour maintenir en vie le régime public d'assurance-médicaments, c'est le ras-le-bol populaire. Le jour où les assurés crieront tous ensemble «Ayoye! On n'en veut plus. Ça coûte trop cher», ce jour-là, le régime va mourir de ses propres excès. «Le moulin arrêté de marcher quand il n'y a plus d'eau», illustre Danielle Doyon, directrice des affaires pharmaceutiques à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

D'ici là, les assurés vont être appelés à gratter toujours plus le fond de leur poche. À la RAMQ, on refuse de fixer la limite au-delà de laquelle le mot assurance perdra son sens. Pour ne parler que de la coassurance — la portion du médicament assumée par l'assuré — augmentée de 25% à 27,4% en juillet dernier, le pourcentage pourrait encore grimper. «Ça dépend des orientations de société. Certains pensent que 30%, 40%, 50%, c'est acceptable. Ça pourrait même

dépasser 50%, admet le directeur général à la rémunération des professionnels (DGRP), Marc St-Pierre. Mais passé ce seuil, ça devient certainement plus difficile. Au-delà de 50%, ce n'est plus de l'assurance.»

Danielle Doyon, Marc St-Pierre et le chef du service de l'actuariat à la RAMQ, Guy Simard, soulignent qu'une vingtaine de personnes au Québec avalent pour plus de 50 000 \$ de médicaments par année.

«En santé, on ne raisonne pas économiquement. Pour un grand malade, verser le tiers de son revenu en assurance-médicaments, c'est normal. Il veut vivre. À partir d'où va-t-on décider d'arrêter de le soigner parce qu'on trouve que ça n'a plus de bon sens?» demande M. St-Pierre.

Chose certaine, tant que les coûts du régime vont augmenter, le montant de la prime, de la franchise, de la

« À partir
d'où arrête-
t-on
de soigner
quelqu'un ? »

Voir RAS-LE-BOL en D 2 ►

■ Une note de 3 MM\$ Page D 2

■ Millions \$ à sauver Page D 3

CONTRIBUTIONS AU RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

	Franchise mensuelle	+ Coassurance (1) =	Contribution maximale	Prime versée au ministère du Revenu	= Total annuel maximal (2)
<input type="checkbox"/> Enfants et étudiants à temps plein âgés de 18 à 25 ans	0\$	0%	0\$	0\$	0\$
<input type="checkbox"/> Prestataires (3) avec contraintes sévères à l'emploi					
<input type="checkbox"/> Prestataires (3) sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi	8,33\$	25%	16,66\$/mois 200\$/année	0\$	200\$
<input type="checkbox"/> Personnes âgées recevant le maximum du SRG (4)					
<input type="checkbox"/> Personnes âgées recevant le SRG partiel (4)	9,13\$	27,4%	45,67\$/mois 548\$/année	0 à 422\$	970\$
<input type="checkbox"/> Personnes âgées ne recevant pas de SRG (4)	9,13\$	27,4%	68,50\$/mois 822\$/année	0 à 422\$	1244\$
<input type="checkbox"/> Adhérents adultes					

(1) Portion du prix du médicament assumée par l'assuré

(2) Le montant de la prime à payer est établi en fonction du revenu de l'assuré

(3) Prestataires de l'assurance emploi

(4) SRG: Supplément de revenu garanti

TABLEAU LE SOLEIL

SOCIÉTÉ

L'ordinateur passe au salon

■ LAS VEGAS (Cox News Service) — Ayant déjà conquis votre entreprise et votre bureau à domicile, les fabricants d'ordinateurs et d'autres entreprises de nouvelles technologies espèrent maintenant se tailler une place dans votre salon. Ils s'appêtent à lancer une nouvelle vague de produits qui pourraient changer à tout jamais le monde du divertissement à domicile, comme des ordinateurs conçus spécialement pour gérer la musique et les images ou des appareils tout en un conçus pour remplacer votre téléviseur, votre ordinateur, votre lecteur de DVD et votre chaîne stéréo.

Si les fabricants d'ordinateurs et d'autres technologies s'attaquent au marché des appareils audio-vidéo domestiques, c'est en partie parce que, avec la baisse des ventes d'ordinateurs personnels et commerciaux, ils ont peu d'autres avenues pour poursuivre leur croissance. Pendant ce temps, alors que

les consommateurs adoptent rapidement des technologies telles que la photographie numérique, le DVD et la musique numérique, le potentiel de croissance est prometteur.

«C'est la prochaine frontière pour certaines compagnies», souligne Steve Vonder Haar, dont l'entreprise Interactive Media Strategies de Dallas

suit les nouvelles tendances. «La commercialisation d'appareils numériques dans de nouveaux créneaux relatifs au style de vie des consommateurs ouvre de nouveaux marchés pour les fabricants de matériels et les éditeurs de logiciels.»

La façon dont les entreprises aborderont cette nouvelle frontière au cours des prochains mois sera déterminante pour l'avenir de l'industrie des ordinateurs personnels et des appareils électroniques — et influencera peut-être vos choix lorsque vous achèterez un téléviseur ou une chaîne stéréo. «Nous ne sommes plus simplement un fabricant d'ordinateurs, nous sommes un fournisseur de solutions numériques», soutient Gui Kahl, qui est justement le directeur des solutions numériques pour Gateway Inc. «Gateway s'est attaqué au marché du

divertissement domestique avec plus de détermination que les autres fabricants d'ordinateurs. Cette nouvelle orientation est en partie attribuable au fait que cette entreprise est davantage touchée par la baisse des ventes d'ordinateurs et a désespérément besoin de nouvelles sources de revenus.

L'industrie de l'informatique y voit un moyen de pallier la baisse des ventes d'ordinateurs personnels

Récemment, Gateway a commencé à vendre des téléviseurs à écran plat au plasma et d'autres appareils audio-vidéo par l'entremise de l'Internet. Kahl et d'autres cadres de son entreprise affirment vouloir pousser encore plus

loin sur les marchés de l'électronique dans un avenir rapproché, alors qu'ils réduiront peu à peu leur présence sur le marché traditionnel des ordinateurs. Un des rares points positifs du quatrième trimestre autrement sombre de la compagnie a été, en fait, la hausse des ventes de téléviseurs.

Dans une autre échelle de grandeur, le géant Dell Computer Corp. tente également de se tailler une place dans le salon des consommateurs, mais n'a nullement l'intention de délaisser le marché des ordinateurs personnels. Le président de la compagnie, Michael Dell, qualifie de «centre nerveux» du divertissement domestique l'ordinateur personnel, auquel seront reliés tous les autres appareils tels

Voir ORDINATEUR en D 8 ►

■ Magnétoscope numérique Page D 8

Les tempêtes

J'aime

Vous entendez le vent qui siffle? Les jours de grosse tempête, un peu partout il s'imisce. Plus petite, la nuit, j'étais à l'affût de ce bruit. Je n'avais pas peur! Bien au contraire. Je priais pour qu'au matin mon école soit fermée. Sur la Rive-Sud, mon vœu était souvent exaucé... Les joues rougies à jouer dehors, le soir arrivé, j'en redemandais encore. Quand mon père rentrait du travail, il pouvait donc passer des heures à me charrier assise sur la neige dans la pelle-traineau. Quel beau souvenir j'en ai!

Aujourd'hui, je ressens cette même excitation quand j'entends le vent et la neige entremêlés battre ma fenêtre. Cette force de la nature m'époustoufle. J'aime la tempête. Et plutôt que de rester blottie dans mon lit, comme un jour de pluie, je préfère m'emmitoufler et aller la respirer d'un peu plus près.

Le tableau, chaque fois, est à couper le souffle. Les arbres, superbes, en ont lourd à porter. La rue du Petit Champlain ne pourrait alors être plus charmante. Sur les cartes postales, c'est d'ailleurs souvent ainsi qu'on la présente.

Le tableau, chaque fois, est à couper le souffle



Alexandra Perron

APerron@lesoleil.com

Mais l'un des plus beaux spectacles qu'il m'ait été donné de voir dans ma vie, c'est la mer glaciale de Gaspésie. Déchaînée par la tempête, elle se gonfle, puis éclate en moutons sur la berge. Un magnifique ballet gris et blanc!

Ces journées où la neige est si agitée ont quelque chose de particulier. Tout semble aller au ralenti. Le trafic, bien sûr! Mais aussi le rythme de vie. Les gens sont moins pressés, moins stressés. Tout le monde a une bonne excuse pour paresser un peu.

En rentrant chez soi, le soir, on parle du temps avec des inconnus. On saute les voisins qui pellettent et on rigole avec eux en s'y mettant aussi. Les tempêtes de neige auraient-elles des vertus humanistes?

Après cette corvée, quel bonheur de savourer la chaleur du foyer. Le chocolat chaud, bu à petites gorgées, est tellement meilleur que d'habitude. Et le feu dans l'âtre dégage nos yeux givrés et boucle nos cheveux humides.

Quand, parfois, l'électricité vient à manquer, la lueur des bougies donne un air de fête. On grignote des petites choses pas compliquées. Et ensuite, se réchauffer sous la couette devient un bon prétexte pour se coller...

D'aussi loin que je me souviens, je ne prise pas l'hiver et j'appréhende ces grimaces climatiques surnommées «tempêtes». C'est simple, j'ai le trouble!

Avez-vous déjà vu une tempête de neige «tomber» et «nous tomber dessus» au bon moment? Pas moi.

Pour nous narguer et nous contrarier, elle se pointe n'importe quand sans aucun respect du calendrier. Jetez un coup d'œil par la fenêtre. Ne sommes-nous pas gâtés par la neige et par les sauts périlleux de l'humeur hargneuse de Dame Nature?

Si une tempête survient en plein milieu de semaine, c'est comme une gifle cinglante en pleine face, un impitoyable «crochet du froid» qui vous amoché vite en sacrifice! Sitôt sorti du lit, sans compromis, il nous faut nous déprogrammer et nous placer tout de suite en mode tempête: à l'envers, comme Dagobert. Il faut s'habiller et sortir se faire

geler avant de rentrer se réchauffer et se doucher, pelleter avant de déjeuner, se river les yeux au poste de la météo avant de lire son journal préféré et, quel drame, ne même pas boire son café de peur que l'auto, à peine déblayée,



Luce Dallaire

Collaboration spéciale

soit à nouveau ensevelie sous la bordée. Prenons aussi le soin de calculer la résistance du banc de neige formé dans l'entrée «grâce» aux rafales et à la soufflé. Qui sortira vainqueur? Qui? Nul ne sait. Ne parlez pas là-dessus!

Pourquoi nos peines s'arrêteraient-elles là? Nous sommes déjà en retard au boulot alors que dehors tout s'improvise au gré du temps et du vent sans même vous demander votre avis. Normal de grogner. La route est glacée, impossible de voir à un pied du pare-brise ni d'arrêter. Les pneus se bloquent et crissent, et... vous aussi. «Bang» en avant et «rebang» en arrière, vous êtes coincé! Le véhicule en prend pour son rhume et le portemonnaie frissonne!

Sans aucun sens de l'orientation, les tempêtes perdent et nous font perdre le nord. Que penser des oranges glacées en Floride? Si positifs et conciliants de tempérament soyons-nous, ne faut-il pas être un peu maso pour se livrer à corps perdu dans les affres de ces intempéries et prétendre, par surcroît, en dépit des gergures et des engelures, que l'exercice fait du bien, que la patience s'apprend, qu'il fait bon se retrouver près du foyer avec l'amour de sa vie, et patati, et patata. Des histoires! Il y a toujours un motif qui nous oblige à sortir de la maison. Et c'est à cet instant précis que nous constatons que la tempête nous piège, nous isole, nous emprisonne.

LA SURVIE DU RÉGIME

CHER

Suite de la D 1

2000 pour les neuf plus grosses multinationales de la pilule analysées par la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM.

Des chiffres qui, sans scandaliser André Comeau, n'excitent pas sa sympathie à l'endroit des géants du médicament. «Ça ne me fait pas frémir, mais ça ne me fait pas non plus prendre en pitié l'industrie pharmaceutique», laisse-t-il tomber.

Faut savoir que la prolongation de cinq ans n'interdit pas aux produits substitués d'entrer sur le marché à l'expiration de la protection fédérale de 20 ans. Ce que ça change, c'est que, contrairement au reste du pays, le Québec continue de payer le gros prix cinq ans de plus que tout le monde pour les produits brevetés.

«Quand on applique la politique du prix le plus bas, on déplace le marché vers le médicament le moins cher, explique le conseiller pharmaceutique. Quand on ne l'applique pas, on laisse le choix au médecin et au pharmacien qui a le droit de substitution sauf en cas d'indication contraire.» Et au patient, pourrait-on ajouter, qui peut exiger le produit de marque. Une situation décrite comme hélas trop courante, les gens croyant à tort en l'efficacité supérieure du produit breveté sur le générique.

RÉGIME GÉNÉREUX

Ce qui est louable en soi, mais guère de nature à minimiser les coûts, c'est le fait que le régime public d'assurance-médicaments du Québec soit, de l'avis général, l'un des plus généreux au monde. La liste des produits couverts est contenue dans une grosse bricole de 600 pages constamment remise à jour.

En tout, 4633 entrées y figurent, dont 45% sont des produits d'origine et 55% des génériques, mais ils comptent respectivement pour 87% et 13% de la facture selon la RAMQ — 90% et 10% selon les fabricants de produits substitués. Ce qui illustre bien l'écart énorme de prix entre les médicaments brevetés et les génériques.

«À l'exception des problèmes de dysfonction érectile et d'infertilité, le régime couvre toutes les maladies. Il n'y a à peu près rien de pas couvert. C'est une liste raisonnable. Surtout, ajoute André Comeau, si on compare avec la liste de l'OMC (Organisation mondiale de la santé) qui ne contient que les 300 médicaments jugés essentiels.»

«Le Québec a le régime le plus généreux au Canada. La seule province à assurer une couverture complète. C'est un très bon régime», répète le conseiller pharmaceutique. «Les Québécois se paient collectivement ce qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir individuellement, poursuit-il. C'est un régime qui couvre les cas les plus lourds et les plus à risque.»

Et le cadre au Conseil consultatif de pharmacologie de réfléchir tout haut que si le régime d'assurance-médicaments n'existait pas et que les compagnies pharmaceutiques devaient aller chercher l'argent dans les poches des consommateurs, les prix prendraient une sérieuse dégringolade. «Les prix chuteraient ou les gens s'en passeraient et mourraient», analyse-t-il.

3 MM\$ de pilules par année

Le régime public défraye les deux tiers de cette somme

MONIQUE GIGUÈRE

MGiguere@lesoleil.com.

■ Il se consomme au Québec pour plus de 3 milliards \$ de médicaments d'ordonnance par année, secteurs public et privé confondus. À lui seul, le régime public, qui couvre 3,2 millions de personnes contre 4,2 millions par le privé, ramasse plus des deux tiers de la note, soit 2,1 milliards \$, dont 830 M\$ sortent de la poche des assurés. La différence de 1,3 milliard \$ est comblée par l'État.

Des trois catégories de personnes assurées par le régime public — les prestataires d'assistance-emploi, les personnes âgées (65 ans et plus) et les adhérents —, seule la portion des adhérents est présumée s'autofinancer. Malgré un léger surplus en 2000-2001 et 2001-2002, le Fonds de l'assurance-médicaments continue de traîner un déficit accumulé de plus de 30 millions \$.



La consommation de médicaments des Québécois est à la hausse.

Si le régime devait entièrement s'autofinancer, vaut mieux oublier ça. La prime bondirait à 666 \$ par personne par année et il faudrait faire cotiser les 3,2 millions d'assurés sans aucune exception. Y compris ceux qui n'ont pas le sou. Un scénario jugé irréaliste à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), trop de gens n'ayant alors d'autre choix que de s'exclure eux-mêmes du régime, faute de moyens.

Comme aux États-Unis, où 40 millions de citoyens n'ont aucune couverture. «Et ee n'est pas juste le robineux au coin de la rue. Ce sont des familles complètes», souligne Guy Simard, chef du service de l'actuariat à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), qui, avec son collègue Marc St-Pierre, directeur général à la rémunération des fonctionnaires (DGRF), font observer que la prise de conscience des coûts de la santé, ce n'est pas une réalité propre au Québec. «C'est partout dans le monde», précisent-ils.

Sauf que dans le cas du régime québécois d'assurance-médicaments, tous les indicateurs de coûts sont à la hausse: le nombre de participants augmente, le nombre d'ordonnances augmente et le coût des médicaments s'envole à un rythme affolant.

«Va falloir trouver des formes de contrôle. S'asseoir avec les compagnies pharmaceutiques et trouver des moyens de juguler l'évolution des coûts. Ou, à la limite, couper la couverture», préviennent les deux cadres de

la RAMQ, à la recherche de moyens pour freiner l'escalade.

«Québec est l'endroit où on adopte le plus vite et en plus grand nombre les nouvelles molécules pour soutenir l'industrie pharmaceutique. Dans les autres provinces, on retarde l'inscription ou on choisit de ne pas couvrir les nouveaux médicaments», avance Guy Simard et Marc St-Pierre.

Sitôt dit, les deux professionnels s'empressent de mettre un bémol. «En France, on a voulu influencer le prix d'introduction des médicaments et on a mis l'industrie pharmaceutique à terre, racontent-ils. Les compagnies ont démenagé leurs laboratoires en Belgique et en Suisse. Elles sont allées s'installer ailleurs.»

DE 1997 À 2001

Quelques chiffres révélateurs. Depuis l'entrée en vigueur de l'assurance-médicaments le 1^{er} janvier 1997, la

prime a plus que doublé, passant de 175 \$ à 422 \$. La franchise a fait un bond de 80 cents de 8,33 \$ à 9,13 \$, la coassurance a augmenté de 25% à 27,4% et le plafond de contribution a grimpé de 750 \$ à 822 \$.

Quant au nombre d'ordonnances, il est passé de 45 millions en 1997 à 70 millions en 2001, soit une augmentation de 55,5%, tandis que le nombre de participants a bougé de moins de 200 000, passant de deux millions en 1997 à 2,2 millions en 2001.

«C'est clair. C'est un régime problématique, convient Marc St-Pierre. Mais c'est un acquis social important. Un grand pas dans la protection de la santé publique. Mon sentiment est que la population tient à son régime. Que personne ne veuille l'abolir.» Sinon, «seuls les riches vont pouvoir se faire soigner», craint la directrice des affaires pharmaceutiques à la Régie, Danielle Doyon.

Les nouvelles molécules sont adoptées plus vite au Québec

ÉVOLUTION DU RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Taille du régime		
	1997	2002
Nombre d'assurés	2 millions	2,2 millions
Nombre d'ordonnances	45 millions	70 millions
Coût du régime	1,1 MM \$	2,1 MM \$
Coût pour les assurés adultes		
	1997	2001
Prime maximale versée au ministère du Revenu	175 \$	422 \$
À l'achat de médicaments:		
<input type="checkbox"/> franchise par mois	8,33 \$	9,13 \$
<input type="checkbox"/> portion du prix payé par l'assuré	25 %	27,4 %
<input type="checkbox"/> contribution annuelle maximale	750 \$	822 \$
Total annuel maximal	925 \$	1244 \$

TABLEAU LE SOLEIL

RAS-LE-BOL

Suite de la D 1

coassurance et le plafond de contribution vont suivre le mouvement. «Si la tendance se maintient, il y aura un nouvel ajustement à la hausse le 1^{er} juillet prochain», annonce le DGRP.

«Les coûts vont toujours être le reflet du risque, continue-t-il. Pour raisonner en fou, si le prix des médicaments quadruple, tout le reste va suivre. C'est vrai tant pour les régimes d'assurance privés que pour le public.»

LE PRIVÉ MENACÉ AUSSI

Voilà qui est nouveau! Contrairement à la croyance populaire qui veut que seul le régime public vive dangereusement, les trois porte-parole de la RAMQ soutiennent que les régimes privés sont tout aussi en danger. «Le public est plus menacé à cause de sa clientèle plus vulnérable. Mais le secteur privé n'est pas à l'abri. Les compagnies d'assurance connaissent elles aussi des hausses de coût de 15%

à 20% par année. Et si le risque médicaments augmente de 20%, le privé va augmenter ses primes de 20%», prédisent-ils.

C'est une vérité de La Palice que les assureurs privés ne courent pas après les hauts risques. «Le régime public couvre 40% de la population et assume au-delà de 60% des coûts. Les cas les plus lourds. Les gens les plus poqués de la société. Les faibles revenus. Ceux qui, en raison de contraintes sévères à l'emploi, ne seront jamais sur le marché du travail et qui ne paient jamais un sou, ce sont les gros consommateurs. Les compagnies privées n'en veulent pas de ces clientèles-là», soutiennent Marc St-Pierre et Guy Simard qui n'ont pas de scrupule à avancer que si, demain, le privé hériterait de ces cas-là, les primes exploseraient. Cela dit, il faut savoir que le secteur privé est soumis au même plafond de coassurance et de contribution que le

public, soit 27,4% et 822 \$ par année respectivement. Seules la prime et la franchise ne sont pas réglementées et laissées à la discrétion des compagnies d'assurance.

Ce qui différencie le public du secteur privé, c'est la structure progressive du régime. Dans le public, il y a d'abord ceux qui ne paient rien, ni prime, ni franchise, ni coassurance. Ce

Le régime couvre 40% de la population, mais, héritant des cas les plus lourds, il assume 60% des coûts

soient les prestataires de l'assistance-emploi (BS) avec contraintes sévères à l'emploi, les enfants et les étudiants à temps plein de 18 à 25 ans.

Viennent ensuite les participants exempts de prime dont la contribution est limitée à 200 \$ par année. Ce sont les 65 ans et plus bénéficiaires du SRG (Supplément de revenu garanti) maximal et les prestataires de l'assistance-

emploi sans contrainte à l'emploi. Suivent ceux dont la contribution a été arrêtée à 548 \$ par année: les 65 ans et plus bénéficiaires du SRG partiel. Ceux-là sont assujettis à la prime de 422 \$ par année.

Et enfin, les adhérents et les personnes âgées sans SRG qui, eux, contribuent à hauteur de 822 \$ maximum par année pour l'achat de médicaments. À quoi s'ajoute la prime qui varie en fonction du revenu. Moins de 11 460 \$ par année, un célibataire ne paie rien. À 18 000 \$, il paie le maximum de 422 \$.

Au total, aucun assuré ne paiera jamais plus de 1244 \$ par année en prime et contribution pour ses médicaments. Cela, même s'il bouffe pour 50 000 \$ de pilules par année.

À l'inverse, les assurés qui n'ont que de petites réclamations vont toujours payer la majeure partie de leurs médicaments. «C'est de la solidarité! Si un jour ces gens-là se réveillent avec des maladies complexes, ils vont être contents de ne pas avoir à déboursier le plein montant pour leurs médicaments», souligne M. St-Pierre. M.G.

La paix, yes sir!

Tout le monde aspire à vivre en paix, moi le premier. J'ai de qui retenir. Il y a une quarantaine d'années, mon paternel avait construit un chalet sur le bord d'un sympathique lac à grenouilles et avait baptisé l'endroit « Le lac de la paix ». Si ce n'était du bruit, pas celui des batraciens en rut, mais des camions qui passent sur la route, juste en face, ce lieu de batifolage porterait bien son nom.

La paix, la vraie, l'universelle, *the one and only*, comme dirait Shakespeare, vous allez entendre parler beaucoup aujourd'hui. Et aussi dans les prochaines semaines. En fait, ce n'est pas compliqué, tant que les Américains ne nous foutront pas la paix avec leur projet de guerre contre Saddam Hussein, vous allez entendre parler. Et c'est très bien ainsi.

Aujourd'hui, à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et dans une trentaine de villes canadiennes, des milliers de gens vont descendre dans la rue pour démontrer leur opposition à une attaque contre l'Irak. On attend plus de 100 000 manifestants à Washington. La résistance pacifique s'organise. Aux États-Unis, l'ampleur du mouvement dépasserait les manifestations contre la guerre au Vietnam. De plus en plus de citoyens ordinaires cherchent une façon de démontrer à leur gouvernement qu'ils ne le suivront pas jusqu'au bout de sa folie.

Entre-temps, nos hommes politiques disent une chose et son contraire. Le ministre canadien de la

Défense, John McCallum, avançait la semaine dernière que le Canada pourrait se joindre à l'offensive américaine, même sans l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU. La belle affaire! Collés hier, collés aujourd'hui, collés demain, comme Séraphin et le père Ovide.

Mercredi, à notre grand soulagement, Jean Chrétien a corrigé le tir: sans l'ONU, le Canada ne suivra pas Washington. Décidément, plus son départ approche, celui-là, plus je le trouve sympathique. Il aurait dû songer à partir plus souvent.

Partira, partira pas en guerre, l'autre, George W. Bush? S'il n'en tenait qu'à lui, ce serait déjà fait. Quoi de mieux qu'une bonne guerre pour détourner l'attention des problèmes internes, et je ne parle de ceux qu'il peut avoir avec la *First Lady*.

Les faucons de la Maison-Blanche ont hâte de fondre sur Saddam Hussein. Ils sont 150 000 soldats américains et britanniques à attendre les ordres dans la région du golfe Persique. On ne déplace pas autant de monde pour le simple plaisir de leur faire voir du pays et élargir leurs horizons, comme dans une pub des Forces armées canadiennes.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Pour l'instant, le président américain doit s'en remettre aux inspecteurs de l'ONU. Ils cherchent, ils cherchent, Hans Blix et ses amis renifleurs, mais ils ne trouvent pas grand-chose, à part des ogives vides dont l'origine reste à prouver. Il est vrai que Saddam Hussein ne leur facilite pas la tâche, pas fou le bonhomme, ou plutôt si, un peu, mais vous feriez la même chose à sa place, vous cher-

cheriez à gagner du temps. Le temps, c'est la seule chose qui reste à Saddam. Si j'étais lui — et en autant que lui ne soit pas moi — j'en profiterais pour me tirer, pas dans le sens que vous l'entendez, comme Hitler je veux dire, mais me tirer ailleurs. Il ne faut pas se conter d'histoires, ce plan est aussi plausible que de voir les pèlerins de La Mecque danser la lambada autour de la Pierre Noire.

Ce que j'aimerais vous sortir de mon chapeau, c'est une grande théorie de géopolitique stratégique, avec d'obscurs enjeux pétroliers sur fond de complot du complexe militaro-industriel et de généraux véreux, comme dans un film d'Oliver Stone. Vous liriez ça en vous disant, après tout, c'est peut-être vrai, notre monde est si complexe, si tordu, et il y a tant de monde qui ne comprend plus rien à ce qui se passe et qui préfère écouter *Testostérone*.

Je pourrais vous dire, vous n'êtes pas obligé de penser comme moi, que la guerre du Golfe, version 2003, est plus risquée que la guerre du Golfe de 1991, à cause d'un homme, Ariel Sharon, le premier ministre israélien, réputé pour être un peu moins doux que celui de l'époque, Itzhak Shamir.

D'une guerre à l'autre, dans ce coin du monde complexe à souhait, en mouvance perpétuelle, une chose demeure: l'importance stratégique d'Israël. Son pays attaqué par l'Irak, Sharon décidera-t-il de ne pas répliquer comme l'a fait Shamir, à la demande de George Bush père? S'il le fait, quelle sera la réaction des autres pays arabes? Sharon aura-t-il la sagesse de ne pas mettre le feu à la poudrière du Moyen-Orient?

Des questions sur notre monde, la guerre et de ceux qui la font, j'en ai plein ma besace. Au sujet de la guerre préventive, par exemple, le terme le plus hallucinant du jargon militaire, après les bombes intelligentes.

Au nom de quel droit les États-Unis se donneraient-ils celui d'aller attaquer un pays soupçonné d'avoir des armes prohibées? Suivant cette logique, ne devraient-ils pas aussi s'en prendre à la Corée du Nord, au Pakistan, à l'Inde, après tout, ils ont des armes nucléaires eux aussi?

Et les kamikazes du 11 septembre, ils venaient bien de l'Arabie Saoudite, non? Dans ce cas, pourquoi ne pas aller leur taper sur les doigts, comme ça, en passant?

Quel monde nous avons, quelle époque formidable nous vivons. Ça donne le goût d'avoir la paix, la vraie. Chérie, tu viens, on va à la manif!

E D'ASSURANCE - MÉDICAMENTS

Générique: millions \$ en vue

Moins chers et aussi efficaces que les brevetés, les produits génériques pourraient alléger le fardeau de Québec

MONIQUE GIGUÈRE

MGiguere@lesoleil.com

■ Joseph Kerba, président de Kerbapharm et consultant en pharmacie pour l'Association canadienne du médicament générique (ACMG), dénonce la politique du gouvernement du Québec de faire absorber par les assurés les hausses incontrôlées du prix des médicaments. Il réclame une utilisation accrue des produits génériques et l'abolition de la règle de 15 ans sur les médicaments brevetés. Deux mesures qui permettraient, selon lui, une économie de 100 millions \$ par année.

Sur le premier point, Joseph Kerba juge inconcevable que, sur 3 milliards \$ d'achat de médicaments d'ordonnance par année au Québec, les produits génériques ne représentent que 10 % de la facture globale. En deçà de la moyenne canadienne de 15 %.

La règle de 15 ans au Québec, qui retarde l'application intégrale du principe du prix le plus bas (PPB), et le règlement sur les médicaments brevetés (Avis de conformité d'Ottawa), qui accorde aux poids lourds de l'industrie une injonction automatique de 24 mois sur simple allégation de contrefaçon, sont aussi considérés par Joseph Kerba, une des têtes d'affiche du monde du générique, comme des facteurs aggravants sur lesquels Québec et Ottawa pourraient immédiatement agir pour freiner la hausse vertigineuse des coûts de l'assurance-médicaments.

« Le Québec est le seul endroit au monde à ne pas appliquer le principe du prix le plus bas dans l'achat des médicaments », accuse Joseph Kerba qui donne l'exemple de Prozac, un antidépresseur, pour lequel la RAMQ va continuer de payer le gros prix jusqu'en 2004 malgré un brevet échu depuis 1996 et la disponibilité sur le marché de produits génériques beaucoup moins chers.

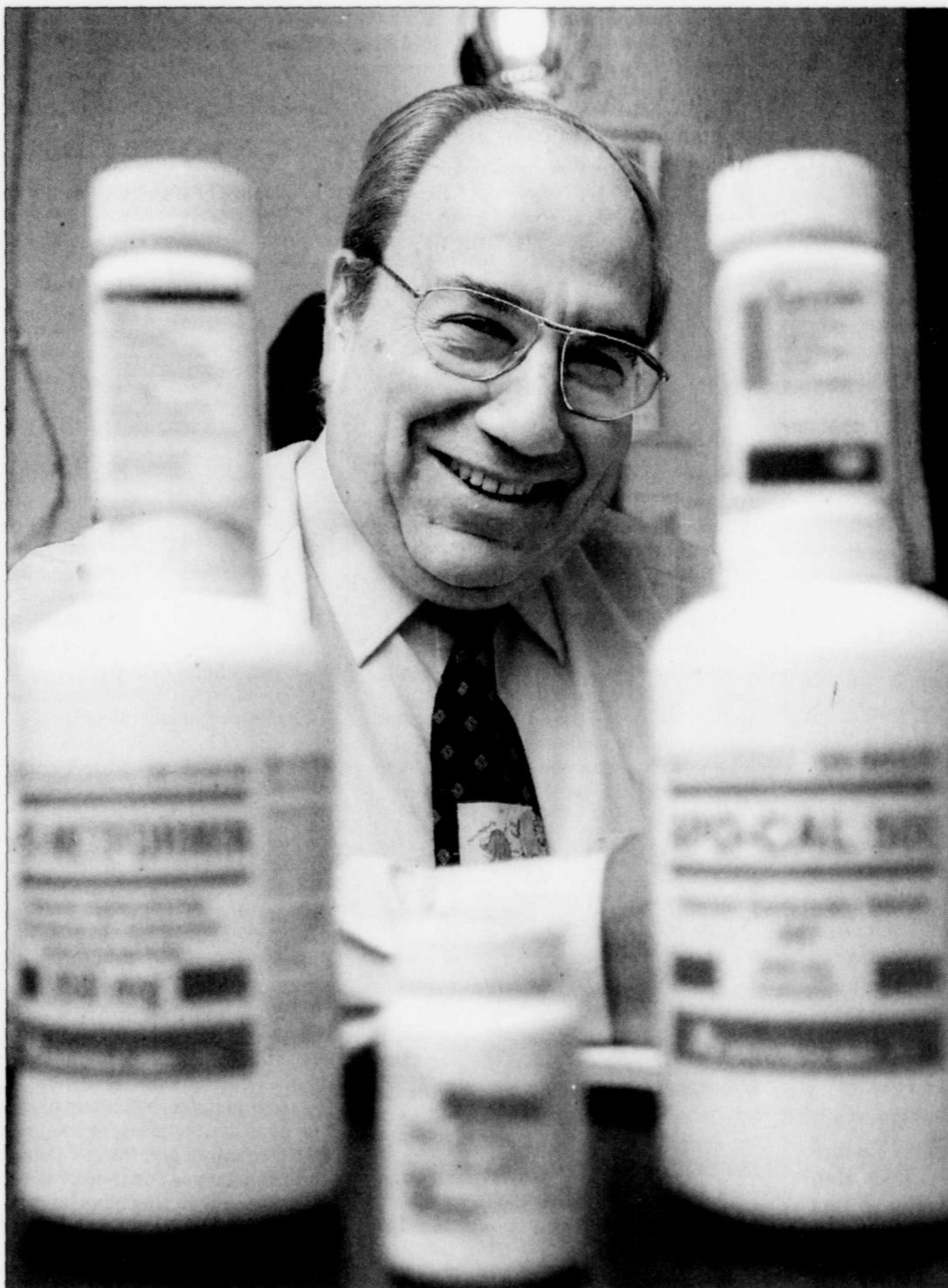
Le Losec, un antiulcéreux dont les ventes annuelles frisent les 400 millions \$ au Canada, continue lui aussi sa carrière en solitaire malgré un brevet arrivé à expiration en 1999. Joseph Kerba explique qu'après avoir réussi par une injonction à bloquer le médicament générique pendant 24 mois, le fabricant, AstraZeneca, est passé de la capsule au comprimé, ce qui lui a valu un nouveau brevet de 20 ans.

« Il va sans dire que le changement de capsule à comprimé, un nouvel enrobage, des posologies ou excipients différents n'améliorent en rien l'efficacité d'un produit, souligne le consultant en pharmacie de l'ACMG. Ce sont là des cas flagrants d'abus du système de brevets. Surtout quand les sociétés de marque retirent le produit original du marché dans le seul but de bloquer l'arrivée d'un produit générique bioéquivalent et interchangeable. »

Joseph Kerba illustre son propos avec le Nexium, un nouveau produit présumément similaire en tous points au Losec sorti par AstraZeneca dans le seul but, prétend-il, de protéger son marché de l'arrivée de génériques. « Le Québec est la seule province au Canada à avoir inscrit le Nexium sur sa liste des médicaments assurés. Toujours le premier », laisse-t-il tomber sur un ton cynique à l'endroit du gouvernement québécois.

« PARADIS FISCAL »

Les stratégies des multinationales de la molécule pour retarder l'apparition sur le marché de



« Il a été démontré que moins de 7 % des nouveautés (58 produits sur 849) arrivées sur le marché pendant la décennie 1991-2000 présentaient une réelle amélioration sur les produits déjà existants », soutient Joseph Kerba, consultant en pharmacie pour l'Association canadienne du médicament générique.

produits génériques scandalisent le président de Kerbapharm qui, à coups de données statistiques dûment vérifiées, démolit les mythes entretenus par l'industrie pharmaceutique brevetée sur ses présumées performances.

Le premier de ces mythes veut que tous les nouveaux médicaments constituent des percées scientifiques. « Or, il a été démontré que moins de 7 % des nouveautés (58 produits sur 849) arrivées sur le marché pendant la décennie 1991-2000 présentaient une réelle amélioration sur les produits déjà existants », soutient-il.

Le consultant ajoute qu'au cours de la même période, malgré la réputation d'innocuité des nouveaux médicaments, un produit sur cinq a fait l'objet d'un avis d'effets secondaires dangereux. Prenant l'exemple de Celebrex et Vioxx, deux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) qui font partie des 10 produits les

plus vendus au Québec, Joseph Kerba souligne qu'une étude de Santé Canada a démontré que les deux AINS comportaient les mêmes risques de complications ulcéreuses que Naprosyn ou Advil.

« Comparé à Naprosyn et Advil, Vioxx et Celebrex c'est du pareil au même. Ils causent autant d'ulcères et coûtent 22 fois plus cher. Malgré cela, ils sont toujours sur la liste des médicaments assurés du Québec ! s'indigne-t-il. Les formulaires provinciaux ne devraient pas être uniquement des portes d'entrée, mais aussi des portes de sortie des médicaments. »

Globalement, la RAMQ aurait dépensé 34 millions \$ en 2000 pour Celebrex, 29 millions \$ pour Vioxx, 1,8 million \$ pour Naprosyn et moins de 150 000 \$ pour Advil. Un écart abyssal pour des produits aux effets comparables.

Le discours du gouvernement Landry sur la nécessité de protéger l'industrie des médicaments

brevetés pour conserver les investissements et les emplois en prend aussi pour son rhume. Le consultant en pharmacie de l'ACMG soutient que de 1984 à 2000, les multinationales ont créé plus d'emplois et investi plus d'argent en Ontario qu'au Québec (221 contre 214 millions \$).

Cela malgré toutes les courbettes du Québec, dont l'une est la rapidité d'inscription des nouveaux produits. À titre de comparaison, Joseph Kerba, qui qualifie le Québec de « paradis fiscal mondial de la recherche et développement », souligne que sur 80 nouveaux produits sortis en 1999, le Québec en a adopté 48 contre 13 seulement en Ontario. Un empiètement d'autant plus étonnant, répète-t-il, que moins de 7 % de ces nouveaux produits sont reconnus comme d'authentiques améliorations.

REMÈDES

Au chapitre des remèdes, le président de Kerbapharm commence par s'élever contre la politique gouvernementale d'indexation annuelle de la participation financière des assurés pour combler les trous dans le budget de l'assurance-médicaments. « La loi 98 est un gouffre sans fond. Faut abolir l'ajustement annuel des primes et de la coassurance pour suivre la courbe vertigineuse d'augmentation des prix des médicaments », urte-t-il.

Cela dit, l'une des clés proposées par Joseph Kerba pour contrôler les coûts consiste à former les médecins dans l'art de mieux et moins prescrire. Il chiffre à 606 millions \$ sur une facture globale de plus de trois milliards \$ au Québec l'économie à réaliser pour la prescription, en toutes circonstances, du médicament le moins cher à efficacité égale. Pour le Canada, l'économie serait de 1,4 milliard \$ sur 12 milliards \$.

Il ajoute à cela une réduction de la consommation des médicaments aussi superflus qu'inutiles pour une économie de 303 millions \$ au Québec et la réappropriation par le gouvernement de la responsabilité d'information auprès des médecins.

« Le domaine de l'information médicale a été littéralement usurpé par les multinationales qui ont mis sur pied une armée de représentants pharmaceutiques, qui déversent des tonnes d'échantillons sur les médecins pour les forcer à prescrire les nouveaux médicaments qui sont à plus de 93 % des copies de produits moins chers déjà sur le marché », dénonce-t-il.

Le consultant en pharmacie auprès de l'ACMG estime urgent de soustraire les médecins à la gourmandise des multinationales et leur donner les moyens de prescrire à bon escient. Il suggère en outre d'arrêter les déboulements bureaucratiques en formant une seule équipe interprovinciale d'experts en pharmaco-économie qui étudierait le ratio qualité-prix pour ne retenir que les médicaments qui constituent de véritables améliorations par rapport aux produits existants.

Ces mesures, combinées au sevrage médical de la population et à l'application intégrale de la règle du prix le plus bas, feraient économiser 1 milliard \$ par année au régime, soutient Joseph Kerba. Un milliard, c'est le tiers de la facture totale de 3 milliards \$ au Québec.

Demain: Un pharmacien « vendu à l'assurance-médicaments » et un examen du rôle des grossistes.

La baisse de la médication superflue fait aussi partie de la liste des solutions

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Réveil des pacifistes

Depuis le 11 septembre 2001, il était devenu délicat pour le simple citoyen d'exprimer des critiques envers le gouvernement de George W. Bush sans se faire accuser d'antiaméricanisme. Mais la vague de pacifisme qui déferle sur la planète depuis quelques semaines démontre que cette période appartient au passé. Et prouve qu'un Américain peut être patriote, peut aimer son pays et même son président, sans appuyer le discours guerrier du gouvernement.

D'un bout à l'autre de l'Amérique et de l'Europe, de plus en plus de citoyens se lèvent pour exprimer leur désaccord face à la guerre contre l'Irak, pour crier leur volonté que tout soit mis en œuvre pour mettre Saddam Hussein en échec sans se servir des armes. Des milliers de protestataires sont attendus aujourd'hui à Washington, des manifestations se tiendront en même temps au Canada. En Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, des leaders politiques et des groupes pacifistes témoignent eux aussi de leur opposition à la guerre.



Julie Lemieux
 jlemieux@lesoleil.com

Ce revirement de situation est sain, puisqu'il permet à tous et chacun d'exprimer enfin ses convictions profondes sans passer pour un traître envers sa patrie. Et aussi, parce qu'il semble avoir secoué un tant soit peu les gouvernements américain et britannique, qui ajustent davantage leur discours à cette nouvelle réalité. Une réalité qui se faisait sentir jusqu'ici davantage dans les sondages que sur le terrain.

L'impact que semble avoir ce mouvement sur les gouvernements laisse croire qu'il est faux de penser que les citoyens ne peuvent influencer le cours de l'histoire s'ils le veulent vraiment. Bien que cette lutte ne soit pas gagnée, il est rassurant de constater que la mobilisation peut encore convaincre les leaders les plus puissants de changer leur fusil d'épaule, d'épuiser les recours diplomatiques, de travailler de concert avec les autres nations avant d'utiliser la violence, une voie de dernier recours qui pourrait être nécessaire, mais qui doit faire l'objet d'un large consensus.

Deux à zéro pour Martin

Le Parti libéral du Canada a perdu cette semaine son dernier espoir d'assister à une vraie compétition pour la succession de Jean Chrétien. Après Brian Tobin, il y a un an, c'est le ministre de l'Industrie, Alan Rock, qui a baissé pavillon devant Paul Martin en annonçant qu'il ne serait pas candidat. Et contrairement à Brian Tobin, qui a pris prétexte de raisons personnelles pour quitter la politique, Alan Rock a dit la vérité: il n'avait aucune chance de battre Paul Martin. C'est donc deux à zéro pour l'ancien ministre des Finances. Et même trois à zéro, si l'on considère qu'il a forcé Jean Chrétien à devancer l'annonce de son départ, et qu'il a déjoué ses plans visant à lui trouver un adversaire.

Cette victoire par anticipation de Paul Martin fait dire à certains que le député de LaSalle sera couronné sans avoir livré bataille. Ce n'est pas tout à fait vrai. Il a fallu 10 ans à



Gilbert Lavoie
 GLavoie@lesoleil.com

Paul Martin pour prendre le contrôle du Parti libéral du Canada, tout en dirigeant le ministère des Finances. À coups de cocktails de financement, d'appuis aux députés pendant les élections et de campagnes de séduction chez les membres, l'ex-ministre a mis sur pied une formidable machine politique qui a résisté à toutes les embûches, et surtout, à l'épreuve du temps. On n'a jamais vu un politicien réussir un tel exploit dans l'histoire récente des partis politiques canadiens. Brian Mulroney a dû s'y prendre à deux reprises pour remporter le leadership du Parti conservateur contre Joe Clark en 1984, et il n'était pas parvenu à établir un contrôle aussi parfait sur les députés et les militants.

Cette prouesse de Paul Martin assure un avantage indéniable aux libéraux en vue des prochaines élections. La machine de guerre du nouveau premier ministre sera bien rodée. La contrepartie, c'est qu'on ne sait toujours pas grand-chose des changements que l'ancien ministre compte imprimer à la politique canadienne s'il prend le pouvoir.

Paul Martin a bâti sa machine politique avec une obsession peu commune. Certains y voient le désir de venger la mémoire de son père, Paul Martin senior, qui a échappé le leadership du Parti libéral du Canada aux mains de Pierre Trudeau, en 1968. Mais quels que soient ses motifs, il ne fait aucun doute que s'il devient premier ministre l'an prochain, à l'âge de 65 ans, il voudra agir rapidement. Dans les circonstances, on peut imaginer qu'il sait déjà ce qu'il veut accomplir.

M. Martin est tellement assuré de la victoire qu'il pourrait choisir de se taire, par prudence. Mais il doit savoir que s'il a bâti la meilleure organisation, il lui reste à l'emporter au chapitre des politiques, de sa vision du pays. Il doit se souvenir que l'élection de John Turner contre Jean Chrétien, en 1984, avait été assombrie par la victoire morale du p'tit gars de Shawinigan qui avait fait campagne avec tellement de passion, qu'il avait gagné « le cœur » des militants. Et que Kim Campbell, appuyée par l'establishment du Parti conservateur, a connu le même sort en 1993, contre Jean Charest. Si M. Martin s'assoit sur ses lauriers, Sheila Copps pourrait lui voler à son tour le bagage de sympathie qui doit normalement aller au vainqueur.



CARREFOUR DES LECTEURS

Mauvais service à la traverse

Usager de la traverse Lévis-Québec, le traversier demeure, pour moi, un moyen de transport agréable et relaxant. Sauf depuis l'arrivée du Félix-Antoine-Savard, car il ne répond aucunement aux conditions d'utilisation sur le fleuve entre Québec et Lévis et le Radisson n'est certainement pas plus approprié, du moins en hiver: Il faut prévoir un bateau d'accompagnement pour éviter une croisière. L'information aux usagers est très déficiente. La Société laisse « poireauter » les gens sans les informer des difficultés rencontrées ou du délai prévu. De plus, elle véhicule, par la voix de monsieur Cantin, des informations qui sonnent faux à l'oreille des usagers. Il s'agirait toujours d'un problème de capitaine (ils pratiquent le soir) ou de glaces (ça va être beau en février!). Et si c'était une mauvaise gestion de crise, une planification déficiente des travaux de modernisation des traversiers Alphonse-Desjardins et Lomer-Gouin? Sur 12 traversées du 6 au 13 janvier, seulement trois se sont déroulées sans problème. Les retards vont jusqu'à une demi-heure. Deux traversées ont été annulées! Un bilan peu reluisant. Si une période d'adaptation était nécessaire, pourquoi ne pas en avoir informé les usagers. Même votre site Internet manque d'information. Le service à la clientèle est inexistant. L'ouverture de deux points d'entrée serait une suggestion pour accélérer l'embarquement, pour encourager les usagers (service de café et jus au besoin). Pour ce qui est du respect des horaires publiés, « il faudra repasser ». Je lève mon chapeau aux employés, visiblement mal à l'aise avec cette situation.

Christian Dumont
 Lévis



Utilité du traversier « Félix-Antoine-Savard » est remise en question.

Médecins spécialistes

(à Yves Dugré, Fédération des médecins spécialistes)
 Certes, les services et les compétences des médecins spécialistes nous sont essentiels, mais en aucun cas, vous n'êtes justifiés de faire main basse sur la caisse et de dicter unilatéralement vos conditions de travail. Vous demandez comme augmentation une somme qui se chiffre aux environs de 60 000 \$ pour une mise à jour. J'y trouve une indécence grave et un manque de réalisme inquiétant. Enseignant au primaire depuis 31 ans, avec 18 ans de scolarité, mon salaire approche les 60 000 \$ par année, l'équivalent de la « petite » augmentation que vous réclamez. Et j'estime gagner un bon salaire. Je reconnais l'importance de vos responsabilités, mais moi, quand j'obtiens une augmentation de 1500 \$ à 2000 \$ après une âpre et longue négociation, je m'en trouve heureux.

Bien sûr, vous avez le gros bout du bâton, vous faites chanter le gouvernement, vous menacez d'aller travailler ailleurs et j'en passe. N'oubliez pas que c'est vous qui contingentez le nombre d'étudiants devant vous prêter main-forte ou vous remplacer. S'il y a pénurie de spécialistes, vous en êtes responsables. Partir travailler ailleurs? Si vous devez le faire, remboursez donc auparavant les centaines de milliers de dollars que la société a investi pour vous instruire et vous former.

Mario Laprise
 Québec

Notre pouvoir dans la guerre contre l'Irak

Jusqu'à tout récemment la position du gouvernement canadien, dans sa politique à l'endroit de l'Irak, était de s'en tenir aux décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. Sans aucun préavis, sans aucune consultation de la population, le gouvernement canadien change sa position: la participation à une guerre aux côtés des États-Unis contre l'Irak pourrait se faire même sans l'accord du Conseil de sécurité des Nations

John McCallum

unies. Washington a parlé, le gouvernement canadien s'est écrié. Que les diverses églises canadiennes, les groupes humanitaires de toute allégeance et la population dans son ensemble se soient prononcés contre la guerre ne semble pas avoir grande importance. Notre voisin, notre grand partenaire commercial dans le bois d'œuvre et les autres secteurs de l'économie, doit avoir le dernier mot. La démocratie, aussi noble qu'elle puisse être, doit s'ajuster au pouvoir du plus grand et du plus puissant. La volonté du peuple canadien demeure sous tutelle de celle de son voisin du sud, même si c'est pour aller tuer et bafouer le droit international. C'est là sa liberté, sa démocratie.

Il y a des peuples, beaucoup plus petits que nous, qui réussissent à sauvegarder leur honneur et leur liberté. Pourquoi ne serions nous pas l'un d'eux? Il serait dommage que le plus beau pays au monde soit également le plus servile. Dans ce cas, mieux vaudrait faire nommer nos représentants par Washington et faire l'économie de la mascarade des élections fédérales.

Oscar Fortin
 Québec

Le Canada contre l'Irak

(Au ministre de la Défense, John McCallum)
 J'ai applaudi le rôle du Canada dans une foule de missions humanitaires. La guerre contre l'Irak n'est pas une mission humanitaire. Son véritable but n'est pas de protéger le monde contre des armes de destruction massive ni le renversement d'une dictature brutale. C'est une guerre de l'impérialisme américain pour le contrôle du pétrole de cette région. Elle aura lieu, qu'on trouve des armes de destruction massive ou non. Les inspecteurs de l'ONU n'ont rien trouvé jusqu'à maintenant, mais tout l'arsenal militaire est déjà en place et la rhétorique belliqueuse durcit le ton de jour en jour. Un beau matin, on apprendra

qu'un incident du genre golfe du Tonkin est survenu et que la guerre est commencée.

Les États-Unis n'ont pas besoin de notre aide militaire. Ce qu'ils veulent, c'est une légitimité pour une guerre indéfendable sur le plan moral et même légal. Si on accepte le principe de la guerre préventive, on ouvre la porte à tous les abus de pouvoir au plan international. De plus, le Canada a énormément à perdre pour sa réputation en cautionnant une action américaine unilatérale justifiée par ses seuls intérêts et qui causerait, selon l'ONU, 500 000 pertes de vie en Irak. Nous ne pouvons pas accepter qu'on verse autant de sang pour du pétrole. Si nous voulons conserver notre réputation de nation pacifique, nous devons refuser de faire le jeu d'une politique militariste qui risque de plonger le monde dans un conflit bien plus vaste que celui de l'Irak.

Alphonse Tardif
 Lévis

Aidez les Sylvain

(Au premier ministre Jean Chrétien)
 Il me semble qu'à travers la jungle inextricable que peut aisément représenter la gestion du ministère de l'Immigration, votre très honorable et autoritaire intervention devrait, à l'exemple des reines ou des présidents, se faire sentir en faveur de cas exceptionnellement tristes et choquants. Je cite celui de la famille Sylvain, que j'ai connu et découvert dans le journal LE SOLEIL. Ce cas devrait aller chercher votre bon cœur. Un geste de vous ferait la différence pour ce couple de personnes âgées, surtout devant ces minorités qui ont si peu de défense.

Philippe Damiens
 Charlesbourg

Une glace trois couleurs avec ça?

Comment peut-on ne pas s'apercevoir qu'on a eu jusqu'à 2000 \$ de plus sur sa paie par mois? Quand on voit, au bulletin de nouvelles, des membres du Conseil de Ville de Québec s'exprimer d'un air désinvolte sur un sujet aussi sérieux, c'est inquiétant.

On nous prend pour des valises ou quoi? Sont-ils volontairement aveugles ou tellement riches que c'est comme de la petite monnaie! Normalement, ils auraient dû se demander d'où vient cet argent. Dans un milieu de travail moyen, avec des salaires moyens, on se pose des questions dès qu'on a 3 ou 4 \$ de plus sur son chèque de paie et on vérifie avec les ressources humaines sans plus tarder. Ce qui est inquiétant, c'est que ces personnes nous administrent et qu'elles ne semblent même pas embarrassées d'en parler à la télé.

Claudette Auger
 Québec

ÉCRIVEZ-NOUS!

Votre opinion compte pour nous. Pour être publiés, vos courriels ou vos lettres doivent être très courts, d'intérêt public, identifiés de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de les résumer, de les raccourcir ou de ne pas les publier.

Adressez-les comme suit:

Par courriel: opinion@lesoleil.com
 Par la poste: Carrefour des lecteurs Journal Le Soleil 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec, QC, G1K 7J6

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Qu'importe le politique, pourvu qu'on ait l'ivresse

Un premier ministre qui conduit sa voiture, c'est assez rare. Arrêté en état d'ivresse, c'est encore plus rare. Ce doit être pour cela que les gens de Colombie-Britannique n'arrivent pas à décider du sort de leur premier ministre — 42 % pour qu'il demeure en poste, 40 % pour qu'il démissionne. Mais il ne boit pas « sur la job » celui-là, puisqu'il était en vacances à Hawaii...

La dernière fois que j'ai vu ce Gordon Campbell, c'était au chic Prince-George de Halifax. Il était une heure du matin et, en compagnie de Pat Binns, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, nous refaisons le Canada (eh oui!). Je leur avais expliqué comment le fédéralisme fonctionne en Europe d'un ton tellement convaincant qu'ils avaient repris mes arguments le lendemain matin à la table des premiers ministres, exigeant une Conférence annuelle avec leur collègue fédéral, Jean Chrétien. Pourtant, nous carburions qui à la bière, qui au scotch de malt!

S'il fallait que tous les politiciens qui prennent un petit coup — et politiciennes d'ailleurs puisque la ministre Barbara McDougall m'ouvrait généreusement son bar chaque fois que je la visitais à son bureau du Parlement — démissionnent, ce serait une hécatombe.

La première fois que j'ai été initié à cette pratique, c'était en 1972. Un proche de Robert Bourassa négociait l'installation des ascenseurs du nouveau Complexe G à Québec avec les représentants d'un syndicat américain. Il y avait tellement de « fort » sur la table de conférences qu'il fallut pousser les bouteilles et les verres pour signer le contrat.

À Ottawa, les diners de la Tribune de la presse tournaient souvent à la beuverie. J'y ai vu un juge de la Cour suprême caler assez de *gin & tonic* pour enivrer un régiment de hussards. Le soir de la chute du gouvernement de Joe Clark, le 14 décembre 1979, le barman du Cercle de presse, las de servir « une autre tournée », posait carrément les caisses de 24 sur les tables. J'avoue avoir, ce soir-là, dansé le rock & roll avec l'ancien ministre libéral Bryce Mackasey.

C'était l'époque des *Martini lunches* — le cocktail qui a mis Gordon Campbell dans le pétrin. Nous nous demandions souvent comment traiter ces petites faiblesses des politiciens. À ce qu'on sache, une seule députée, de la région de Québec, avoua son problème et abandonna la politique. Car la politique est un tue-monde, et les plus faibles succombent, devant la bouteille ou devant les femmes.

Dans le gouvernement de Brian Mulroney, un ministre important avait de si sérieux problèmes que le whip des



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

libéraux, Jean-Robert Gauthier, assis juste en face de lui, faisait signe à ses collègues de ne pas lui poser de questions les jours où son déjeuner avait été trop arrosé. On connaît aussi la triste aventure de Bernard Valcourt qui perdit un œil dans un accident de moto en sortant d'un bar du Maine. D'ailleurs, le premier ministre avait fait appel à Jean Lapointe pour que celui-ci organise des sessions d'alcools anonymes, tant le problème risquait de se répandre.

Le pauvre John Turner se fit demander, en pleine émission de télévision, s'il était vrai qu'il avait un fort penchant pour le whisky. Et comme c'était vrai, il avait lamentablement bafoillé. Plus récemment, Ralph Klein engueula des sans-abri en pleine nuit. Il faut dire que *Ralphie* appartient à la génération des *Martini lunches*. Un jour que je mangeais avec lui à Cal-

gary, il refroidit son thé avec un double cognac! Il a depuis arrêté de boire. De même que le ministre de la Défense, John MacCallum, assez éméché pour se faire refuser de monter sur un avion d'Air Canada à Toronto.

Au Québec, on connaît la triste fin de René Lévesque au début de 1985. Et en a-t-on entendu, des ragots sur Jacques Parizeau ou Bernard Landry! Je me suis même fait réveiller en pleine nuit par le chercheur d'un important réseau de télévision qui prétendait que Brian Mulroney avait recommencé à boire. Comme j'avais mangé avec lui la veille, son histoire n'avait pas tenu la route longtemps. Pierre Trudeau, Robert Bourassa, Lucien Bouchard étaient des amateurs de grands vins et touchaient à peine à leurs verres.

J'avoue ne plus avoir de leçon à donner à ces politiciens depuis qu'à Moscou, l'an dernier, j'ai montré au barman de mon hôtel comment préparer un « Vodka Martini » pour Gary Doer et Bernard Lord, les premiers ministres du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Et, oui! j'ai connu des patrons de presse qui aimaient beaucoup le Martini sec!

Avec le temps, ces pratiques tendent à disparaître. L'arrivée des réformistes à Ottawa, très religieux, a incité tout le monde à la modération. Une nouvelle génération de politiciens plus jeunes et des femmes en plus grand nombre ont rendu les diners de la

presse plus sobres. Et ennuyeux aussi... Quand Jean Chrétien se met à chanter « Ya-tu d'la bière icitt? », comme il le fait de temps à autre, n'allez pas croire qu'il se laisse aller: à la deuxième bière, il se met à raconter de savoureuses anecdotes et Aline lui suggère qu'il est temps de se retirer.

Si le premier ministre de Colombie-Britannique devait démissionner pour sa mésaventure du temps des Fêtes, ce serait un précédent. Il était en vacances, après tout. Et à l'étranger. Et en compagnie d'un couple de journalistes! Certes, il passera devant un juge le 25 mars et perdra son permis de conduire de Colombie-Britannique pendant un an. Mais le plus affecté sera son chauffeur, qui va désormais faire beaucoup d'heures supplémentaires...

NDLR — La recette de notre chroniqueur pour un Martini sec: posez une bouteille de Martini blanc, ouverte, à côté d'un verre de vodka pendant trois minutes. Versez ensuite la Vodka dans un pot à conserves rempli de glaçons. Secouez jusqu'à ce que la Vodka devienne laiteuse. Versez dans un verre de cristal et buvez pendant que c'est froid. Répétez jusqu'à ce que le nombre de vos convives ait doublé. Puis appelez un taxi et montrez-lui votre permis de conduire pour lui indiquer votre adresse.

L'exploitation des fonds marins, ça se discute

L'exploration des réserves pétrolières du golfe Saint-Laurent est-elle compatible avec nos valeurs environnementales?

Émilien Pelletier

L'auteur est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie marine à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) de l'Université du Québec à Rimouski

À la suite de l'annonce faite, en décembre, d'un ambitieux projet d'exploration et, éventuellement, d'exploitation des réserves gazières et pétrolières du golfe Saint-Laurent, plusieurs individus et groupes d'intérêts ont exprimé leurs appréhensions quant à voir un jour apparaître dans le golfe, et même dans l'estuaire du Saint-Laurent, des plates-formes de forage et, plus tard, des stations de pompage du gaz et du pétrole provenant des profondeurs marines.

Il y a encore loin de la coupe aux lèvres, mais ce projet d'exploration pose dès maintenant des questions de fond sur l'exploitation de ressources naturelles et sur les conflits d'usage qu'une telle exploitation peut entraîner. Il s'agit d'un choix de société: un nouveau développement économique majeur comme celui qui est proposé est-il compatible avec les valeurs de protection et de conservation environnementale mises de l'avant au Québec et au Canada au cours de la dernière décennie? Et ce développement est-il en conflit avec les autres usages à vocation économique et touristique déjà en place dans les secteurs convoités?

En premier lieu, rappelons que le golfe du Saint-Laurent est une véritable mer intérieure d'une superficie de 226 000 km², ouvert sur la mer du Labrador par le détroit de Belle Isle et sur l'Atlantique Nord par le détroit de Cabot. À l'ouest, il reçoit les eaux douces du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Saguenay et de quelques autres rivières se jetant directement dans l'estuaire. La partie centrale du golfe dépasse 300 mètres de profondeur mais la partie sud, où se trouve l'archipel des Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard, est beaucoup moins profonde avec des eaux plus chaudes en été et plus propices à la production de ressources halieutiques.

UN GÉANT FRAGILISÉ

Le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent ont subi, durant le XX^e siècle, l'assaut de multiples stressseurs. Ici comme ailleurs, les pêcheries ont exploité toutes les ressources économiquement rentables jusqu'à l'affaiblissement (et même l'épuisement) de certains stocks, comme la morue, le hareng et le sébaste.

Le deuxième stress est venu de l'industrialisation du continent nord-américain, de l'utilisation toujours croissante des hydrocarbures fossiles et du transport maritime. Le bassin de drainage de l'ensemble du système Saint-Laurent est de plus de 1,5 million de km² avec une population humaine de plus de 30 millions. Malgré tous les efforts consentis pour la dépollution du Saint-Laurent et de ses tributaires, la charge toxique des contaminants dans les bégulas n'a pas diminué en proportion de la réduction



Pourquoi ne pas faire du golfe le plus gigantesque parc marin du monde, un parc où les intérêts économiques des populations et des développeurs seront conciliés avec les impératifs de conservation et de développement durable?

des apports fluviaux parce que le temps de réponse d'un écosystème aussi vaste et complexe que celui de l'estuaire et du golfe est bien plus lent que celui d'un lac ou d'une rivière.

Enfin, le troisième stress vient des changements climatiques à l'œuvre dans l'estuaire et le golfe, tout comme ailleurs sur la planète. Ces chan-

Impossible de croire qu'un déploiement de ressources en mer n'aura aucun effet sur la conservation des habitats

gements sont encore difficilement prévisibles et leurs effets sur les ressources exploitables, et sur l'ensemble de l'écosystème, sont franchement hors de la portée des chercheurs pour l'instant.

On voit donc que le golfe est un géant qui a été fragilisé et ébranlé par les activités humaines au cours des dernières décennies. L'arrivée d'un très ambitieux projet de 1,5 milliard \$ (dixit Hydro-Québec) pour l'exploration gazière dans le golfe sur une période de

sept ou huit ans vient non seulement bouleverser complètement la donne socio-économique pour les populations riveraines (le premier ministre Landry a fait miroiter le chiffre de 4000 emplois!) mais soulève des questions sur ce qu'on va faire avec autant d'argent et de main-d'œuvre, car il ne s'agit pas d'une exploration à la petite semaine mais plutôt d'une armada d'explorateurs et de sondeurs des fonds marins, ainsi que l'érection d'une ou plusieurs plates-formes de forage éventuellement mises en exploitation.

CONNAÎTRE LES EFFETS

Il est impossible de croire qu'un tel déploiement de ressources en mer n'aura aucun effet sur la conservation des habitats et sur les activités de pêche, d'aquaculture et de tourisme dans les secteurs du golfe ciblés par la recherche gazière. Quoi qu'on en dise, certains secteurs de la pêche, notamment les crustacés, se portent très bien merci: il serait surprenant que les communautés riveraines soient prêtes à changer leur mode de vie actuel pour un boom gazier ou pétrolier.

Les associations de pêcheurs élèvent déjà la voix pour réclamer des études d'impact sur les ressources halieutiques renouvelables qu'ils veulent préserver. De même, les associations touristiques s'inquiètent à juste titre des méthodes d'exploration sismique qui pourraient déranger le comportement normal des baleines et d'autres mammifères du golfe et de l'estuaire.

Il faut savoir que l'ensemble de l'industrie touristique de l'observation des baleines du secteur de Tadoussac repose sur moins d'une centaine d'animaux qui reviennent chaque été pour s'alimenter à l'embouchure du Saguenay. Une seule année sans baleines peut signifier l'effondrement d'une industrie de plusieurs millions \$ et la perte de centaines d'emplois.

En matière de tourisme et d'alimentation, la perception du public est 100 fois plus importante que la réalité sur le terrain. La France vit actuellement ce problème avec le désastre du *Prestige*. Même si aucune goutte de mazout n'entraîne dans la baie d'Arcachon (région de Bordeaux) et que les huîtres sont en parfaite santé, la seule image des taches de goudron sur le sable est

suffisante pour rendre le public méfiant et entraîner des chutes de prix et des pertes de confiance. L'exemple peut très bien se transposer au Saint-Laurent pour les crustacés et les poissons. Ces quelques cas d'espèce montrent qu'il y a des enjeux majeurs à une éventuelle exploration gazière et pétrolière dans le Saint-Laurent et qu'il faut prendre le temps de les exposer au public et d'en évaluer la portée.

Le contexte politique actuel n'est pas favorable à un débat serein et ouvert sur cette question. Il est tout à fait déplorable que ce projet nous soit présenté sous la forme d'une autre de ces disputes fédérales-provinciales qui ont tant affecté notre société au cours des dernières années. Il faut au plus

Une seule année sans baleines peut signifier l'effondrement de l'industrie

vite sortir le débat de fond sur l'exploration, et l'éventuelle exploitation gazière et pétrolière dans le golfe Saint-Laurent, des stériles chicanes de juridiction pour le confier à un organisme apolitique capable de concilier les intérêts conflictuels des usagers et faire primer les valeurs de conservation environnementale qui animent notre société.

UN EXEMPLE

Il existe, tout près de nous, un exemple éloquent de ce que la concertation peut réussir à faire en matière de gestion environnementale et de conservation d'un milieu marin. Le parc marin Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL), issu d'une entente fédérale-provinciale intervenue au début des années 90, est devenu un exemple national et même international sur la façon de concilier et de gérer des objectifs de conservation d'un patrimoine écologique et historique irremplaçable, et des activités économiques les plus diverses, allant des activités récréo-touristiques au transport maritime et à la chasse autochtone.

Le PMSSL possède un plan de conservation de ses écosystèmes qui balise, sans les brimer, les multiples activités des communautés humaines qui habitent ce parc et des centaines de milliers de visiteurs qui y passent chaque année. Pourquoi ne pas s'inspirer d'une expérience comme celle-là pour approcher les problèmes de conservation et les conflits d'usage du golfe Saint-Laurent? Pourquoi ne pas faire du golfe le plus gigantesque parc marin du monde, un parc où les intérêts économiques des populations riveraines et des développeurs seront conciliés avec les impératifs de conservation et de développement durable? Évidemment, une telle approche ne se fait pas dans la précipitation du moment et il faudra une solide volonté politique, du temps et un minimum de moyens pour y arriver mais les gains sociétaux n'en seront que plus considérables.

Une histoire à suivre.

L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LAVAL REMPORTE LA COUPE CONCORDIA

C'est la délégation de l'Université Laval, composée de François Noël de Tilly, Alain Couillard, Elaine Marin, Catherine Pelletier et Jean-François Charrette, qui a remporté la finale du Concours international d'étude de cas John Molson, lequel se tenait le 11 janvier à l'hôtel Hilton Montréal Bonaventure. L'équipe du MBA Laval, qui s'était classée de justesse lors de la ronde préliminaire, a livré une excellente performance en finale contre l'Université du Vermont, première au classement général, et l'Université York.



Debout, Jean-François Charrette (MBA-Finance), Alain Couillard (MBA-Gestion des entreprises), André Gascon (entraîneur) et Mario Cayer (entraîneur). Assis, Elaine Marin (MBA-Gestion internationale), François Noël de Tilly (MBA-Gestion internationale) et Catherine Pelletier (MBA-Marketing).

Le Concours international d'étude de cas John Molson constitue la plus importante et ancienne compétition d'étude de cas au monde. Quelque 150 étudiants, provenant de 30 universités de partout à travers le monde, participaient à cet événement qui se déroulait durant cinq jours. L'équipe de l'Université Laval a d'abord eu à se mesurer aux cinq équipes de sa division - Memorial University (Terre-Neuve), Auckland (Nouvelle-Zélande), Northeastern University (États-Unis), Alberta et Technische Universität München (Allemagne). Pour chacune des cinq analyses de cas proposées, l'équipe disposait de trois heures pour lire, analyser et préparer une présentation sur acetates de 25 minutes, faite devant un jury composé de cinq personnes du milieu des affaires. En tout, neuf équipes sur 30 participaient à la ronde de semi-finales. Laval a terminé septième à l'issue de la ronde préliminaire.

L'Université Laval s'est distinguée de façon remarquable à ce concours ces dernières années, puisqu'il s'agit d'une deuxième coupe Concordia en trois participations. En effet, en janvier 2001, l'équipe de Laval avait également remporté la première place du Concours international d'étude de cas. André Gascon, directeur des programmes de deuxième cycle à la Faculté des sciences de l'Administration, et Mario Cayer, professeur au Département de management, ont fait un travail exceptionnel comme entraîneurs depuis plus de quatre ans, et contribué à placer l'Université Laval aux premiers rangs de cette compétition internationale.

Cinq étudiants en management s'illustrent dans la plus importante compétition d'étude de cas au monde

MANON ROBICHAUD

DES DÉFIS INCONTOURNABLES

Lancement du mois de l'agriculture et de l'alimentation

Le défi des maisons d'enseignement et des organisations engagées dans l'agriculture et l'agroalimentaire est colossal et peut paraître contradictoire, mais il est incontournable. Comment répondre aux besoins d'une population elle-même grandissante et de plus en plus exigeante, en utilisant de moins en moins de ressources?

C'est la question qu'a lancée Paul Massicotte, président de la Coopérative fédérée de Québec, le 10 janvier, au pavillon Alphonse-Desjardins, lors de la conférence inaugurale du mois de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre des Grandes Fêtes de l'Université Laval. «Bien qu'elle ait beaucoup évolué, l'agriculture reste un élément fondamental de nos sociétés modernes. Son importance ne s'est pas démentie, aussi bien d'un point de vue économique que stratégique», a rappelé Paul Massicotte, en évoquant les récentes crises alimentaires de la vache folle et de la fièvre aphteuse, sans oublier les préoccupations citoyennes entourant les OGM et les questions environnementales, venues rappeler à tous l'importance et le caractère quasi sacré de tout ce qui se rapporte à l'alimentation.

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation a élaboré une programmation riche et variée, dont la pièce maîtresse est sans contredit le Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation, prévu du 24 au 26 janvier, au Centre de foires d'ExpoCité.



Le Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

Au nom des enfants à naître

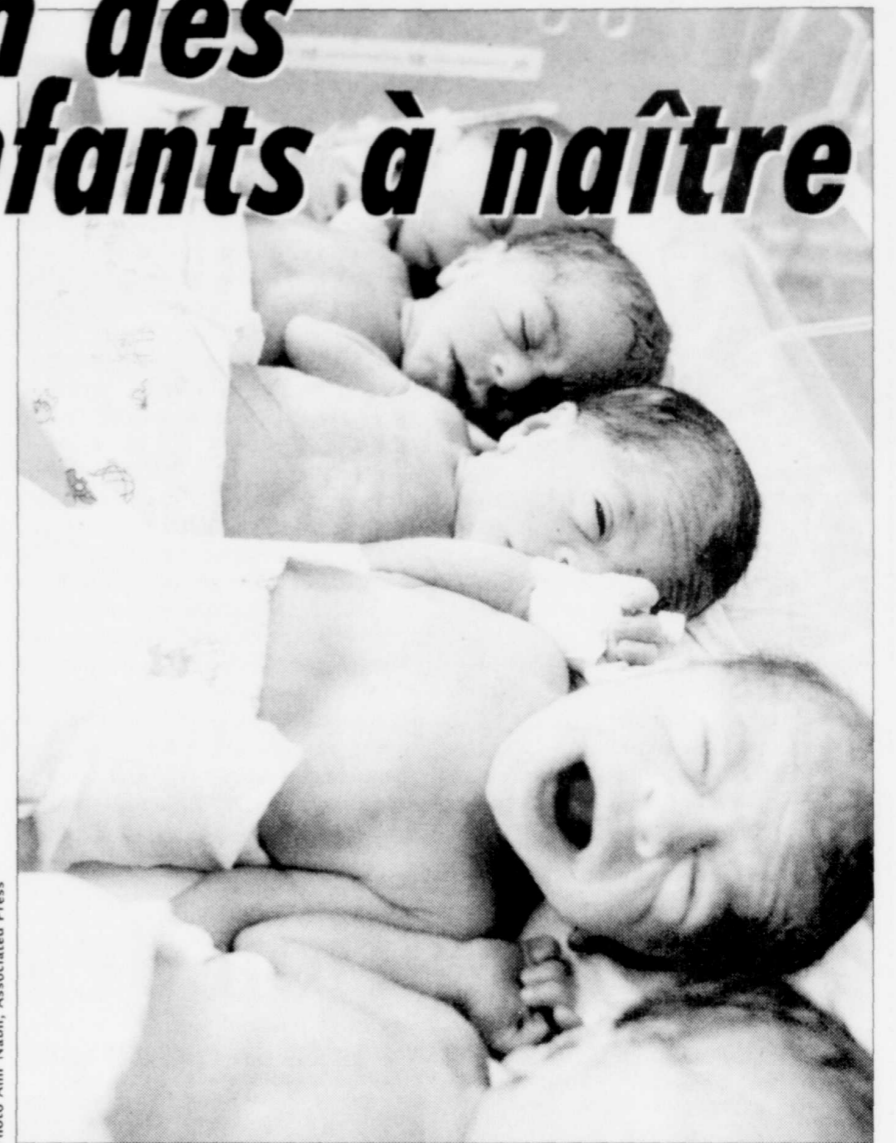
Le chercheur Raymond Lambert dénonce l'épidémie de grossesses multiples issues du traitement de l'infertilité

Les bébés *in vitro* ont une santé de verre et il est plus que temps de forcer les cliniques de fertilité à modifier leurs façons de faire. En vertu des principes énoncés dans le Code de Nuremberg et dans la déclaration d'Helsinki sur la protection des sujets humains, «le transfert de plus d'un embryon n'aurait jamais dû atteindre le premier stade des essais cliniques et, à plus fortes raisons, devenir une pratique médicale largement acceptée», affirme Raymond Lambert, dans un article dur et provocateur publié dans le dernier numéro de la revue scientifique *Human Reproduction*.

Professeur à la Faculté de médecine et membre du Centre de recherche en biologie de la reproduction, Raymond Lambert a été membre de l'équipe du CHUL qui a supervisé la naissance du premier bébé éprouvette québécois en 1985. Deux ans plus tard, il quittait ce poste, notamment en raison de questionnements éthiques. Aujourd'hui, ce chercheur met à profit son expérience du domaine et sa position d'observateur extérieur pour «brasser la cage» afin que soit revue rapidement la pratique qui consiste à transférer plusieurs embryons chez une femme traitée dans une clinique de fertilité. «Il y a présentement une épidémie de grossesses multiples venant du traitement de l'infertilité», explique-t-il. Aux États-Unis, on parle de 40% de grossesses multiples chez les couples qui ont recours à la FIV (fécondation *in vitro*), 35% au Canada et 30% en Europe.

Enfants à risques

Les enfants issus de ces grossesses courent significativement plus de risques de souffrir de problèmes de santé ou de problèmes psychologiques que les enfants conçus naturellement, constate-t-il après avoir passé en revue les études réalisées sur la question. Le principal facteur explicatif serait la grossesse multiple. «Dans les années 1980, les méthodes n'étaient pas encore au point, explique-t-il. Il y avait



Le souci d'obtenir de bons taux de succès a incité les cliniques engagées dans la fécondation *in vitro* à transférer plusieurs embryons, négligeant du coup la santé des enfants.

moins de grossesses multiples, même si on transférait trois ou quatre embryons, de sorte que nous n'étions pas conscients de l'impact des grossesses multiples sur la santé. En 1985, le taux de succès était de 5%. Aujourd'hui, il atteint environ 50%».

Le rêve de donner la vie à un enfant peut tourner au cauchemar lorsque plusieurs embryons s'implantent avec succès dans l'utérus, compromettant la santé de la mère ou des enfants à naître. «C'est une tragédie pour les enfants et pour la famille, sans parler des coûts importants pour la société», souligne Raymond Lambert. Il est contraire à l'éthique de causer du tort lorsque des alternatives de traitement plus sécuritaires existent.»

Une loi?

En 2001, la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie a proposé des mesures dont l'objectif est d'en arriver à une naissance par grossesse induite par FIV. Deux ans plus tôt, la Société américaine de médecine reproductive avait adopté une approche beaucoup moins contraignante: les bonnes candidates peuvent recevoir deux embryons et

les patientes avec de moins bons pronostics peuvent en recevoir jusqu'à cinq! «Les directives de la Société américaine sont tout à fait inadéquates, estime Raymond Lambert. Je crois d'ailleurs qu'elles sont en révision.»

Les différences entre Américains et Européens s'expliquent, croit-il, par des questions de philosophie des soins de santé et par la compétition que se livrent les cliniques de fertilité aux États-Unis. «Le taux de succès des cliniques est leur principal outil de marketing. Les patients ont une attitude de consommateurs et ils choisissent la clinique qui leur assure le meilleur taux de succès.» Les mesures adoptées en Europe constituent un bon pas pour réorienter «des pratiques qui sont devenues douteuses avec les années», constate Raymond Lambert. Il faut cependant parvenir à les appliquer. Au Canada, même si les autorités médicales ont recommandé de réduire le nombre d'embryons transférés, les centres de FIV ont peu changé leurs pratiques, soutient-il.

JEAN HAMANN

Liens consolidés en soins dentaires

L'entente entre l'Université et le collège François-Xavier-Garneau donne ses premiers fruits

Cet hiver, tout comme à l'automne, un dentiste enseignant au Département de techniques d'hygiène dentaire du collège François-Xavier-Garneau passe un maximum d'une demi-journée par semaine à la Faculté de médecine dentaire. Simon Laliberté agit comme personne-ressource auprès de la direction des cliniques. En clair, il participe à l'élaboration et à la mise sur pied d'un système de vérification de la qualité des soins aux patients dans les différentes cliniques de la Faculté.

Ce prêt de service découle d'une entente particulière signée le 20 juin dernier entre l'Université et le Collège. Le cadre de collaboration tient compte d'un intérêt réciproque à développer des projets communs d'entraide et de partenariat, en regard de la mission de chacun. «L'objet de l'entente est que les deux parties soient avantagées par des liens communs qui pourraient s'établir, notamment entre les professeurs et entre les étudiants», explique Diane Lachapelle, vice-rectrice au développement et ancienne doyenne de la Faculté de médecine dentaire. Elle ajoute que l'entente donne un caractère plus officiel à ce qui existait déjà, entre autres aux stages d'observation des activités cliniques qu'effectuent depuis plusieurs années à la Faculté les étudiants et étudiantes en hygiène dentaire. L'entente reconnaît aussi de façon plus officielle les apprentissages des finissants en hygiène dentaire désireux d'être admis aux programmes de médecine dentaire.

L'entente sera renouvelée automatiquement au 1^{er} août de chaque année. Elle prévoit que le Collège assumera l'encadrement administratif et pédagogique des activités des étudiantes et étudiants inscrits au programme de techniques d'hygiène dentaire, y compris leur évaluation. Le Collège s'engage aussi à informer et à veiller à ce que les procédures de fonctionnement des cliniques dentaires de la Faculté soient respectées par les étudiants.



Il est important que les mêmes notions théoriques et les mêmes façons de faire soient enseignées au Collège et à l'Université.

YVON LAROSE

Campus express

LOUIS FONTAINE NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Lors de l'assemblée annuelle de la Fondation de l'Université Laval, Louis Fontaine, associé, Groupe BPR inc. et diplômé de génie civil en 1967, a été nommé président du conseil d'administration de la Fondation. Il remplace à ce poste Pierre Viger. La Fondation de l'Université Laval a été créée le 18 juillet 1966, à l'initiative de l'Association des diplômés de l'Université Laval. Depuis 1984, sa charte lui permet de recevoir, de tout donateur, legs, dons, contributions en argent, en valeurs mobilières et immobilières et autres. Les capitaux ainsi constitués alimentent différents fonds administrés par le conseil d'administration de la Fondation. De plus, selon les ressources de son Fonds général, le conseil subventionne les projets jugés prioritaires qui lui sont soumis par le conseil exécutif de l'Université Laval.



Louis Fontaine

KARATÉ, KENDO, KUNG-FU, TAI CHI, TAI JITSU

Venez découvrir l'un des cinq arts martiaux suivants lors des «portes ouvertes» au PEPS prévues du 20 au 24 janvier. Le public est invité à venir assister au cours de son choix selon l'horaire suivant: karaté shotokan, le mardi ou le jeudi à 18 h 30 ou 20 h, kendo, le lundi à 18 h 30 ou 20 h, kung-fu, le lundi à 12 h ou le mardi à 17 h, tai chi, le mardi à 18 h 45 ou le vendredi à 12 h, et tai jitsu, le mardi, le mercredi ou le jeudi à 20 h 30.



DUO HARMONIA

Le Duo Harmonia, formé d'Hélène Déry, hautbois, et Isabelle Héroux, guitare, donnera un concert le samedi 18 janvier à 20 h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault. Une contribution volontaire serait appréciée. Le Duo Harmonia interprétera pour l'occasion des œuvres de Napoleon Coste, Haendel, Frederic Costantino (guitariste et compositeur français né en 1971), Rossini, Claude Gagnon (guitariste et compositeur québécois) et de Maximo Diego Pujol. Hélène Déry a joué comme soliste avec différents orchestres dont le Sinfonieorchester St. Gallen, l'Orchestre de Winterthur, l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal et l'Orchestre à vent du Conservatoire de musique de Montréal. Elle enseigne actuellement au Cégep de Sherbrooke. Isabelle Héroux est membre du Duo Alba (deux guitares) et du Duo Piazzolla (flûte et guitare) duos avec lesquels elle a enregistré deux disques très bien accueillis par la critique. Elle enseigne la guitare à la Faculté de musique de l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke.



Hélène Déry



Isabelle Héroux

THE COLOUR OF SPRING

Jusqu'au 9 février, la Galerie des arts visuels (255, boulevard Charest Est) présente les travaux du photographe Henri Venne. «La photographie conventionnelle, même en affichant ses détails, est incapable de saisir, de mémoriser la complexité d'une atmosphère générée par un endroit, fait valoir cet artiste. Mon travail tente de récupérer cet espace-temps, ce moment abstrait, du moins d'en faire une synthèse. Mes surfaces provoquent une nouvelle sensation, directement influencée par celle vécue sur le lieu visité. Mon travail émerge d'une recherche entreprise sur la mémoire et le souvenir paysager où s'illustrent des atmosphères vaporeuses de l'évanescence des souvenirs», poursuit Henri Venne. Heures d'ouverture de la Galerie des arts visuels: du mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30; le samedi et le dimanche, de 13 h à 17 h.

EYAL EIN-HABAR EN CONCERT

La Faculté de musique accueille en concert le flûtiste Eyal Ein-Habar. Il est accompagné lors de sa tournée canadienne par Suzanne Goyette. Ce récital sera présenté à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault le jeudi 23 janvier, à 20 h. Une contribution volontaire de 20 \$ (adulte) et 10 \$ (étudiant) est suggérée. Au programme de ce récital, des œuvres de Johann Sebastian Bach, César Franck, Eilam Amzallag, Francis Poulenc et Yoav Talmi. Né en Israël, Eyal Ein-Habar occupe depuis 1997 le poste de flûte solo au sein de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Diplômé de l'Académie de musique de Rubin, boursier de la Fondation culturelle d'Israël en Amérique, il a notamment remporté le Concours international de flûte de Scheveningen aux Pays-Bas (1992), le Concours François Shapira d'Israël (1996) et il s'est illustré au Concours international Kobe au Japon. Soliste invité des plus grands orchestres, notamment l'Orchestre philharmonique d'Israël sous la direction de Zubin Mehta, Eyal Ein-Habar a été également invité à se joindre à Jean-Pierre Rampal, à titre de soliste, pour l'interprétation du Concerto pour deux flûtes de Cimarosa avec la Sinfonietta d'Israël. Eyal Ein-Habar enseigne actuellement à l'Académie de musique Rubin de Tel-Aviv.



Eyal Ein-Habar

POUR LA RELÈVE EN BASKETBALL

Du 10 au 12 janvier dernier avait lieu la neuvième édition de la Classique de Québec Lactantia. Cet événement organisé par le Rouge et Or regroupait plus de 90 équipes de basketball dans toutes les catégories d'âge scolaire, du mini-basket au collégial. Le but de cette compétition, encore une fois couronnée de succès, est de contribuer au développement du basketball sur la scène régionale et provinciale.



Jacques Paiement, entraîneur-chef de l'équipe masculine de basketball Rouge et Or, Serge Baribeau, président du Club de basketball Rouge et Or, Linda Marquis, entraîneuse-chef de l'équipe féminine et Michel Janvier, directeur de territoire pour Parmalat, région de Québec, fidèle partenaire du Rouge et Or et de la Classique de Québec Lactantia.



Université Laval
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

FRÈRE ET SŒUR AVEC LE ROUGE ET OR

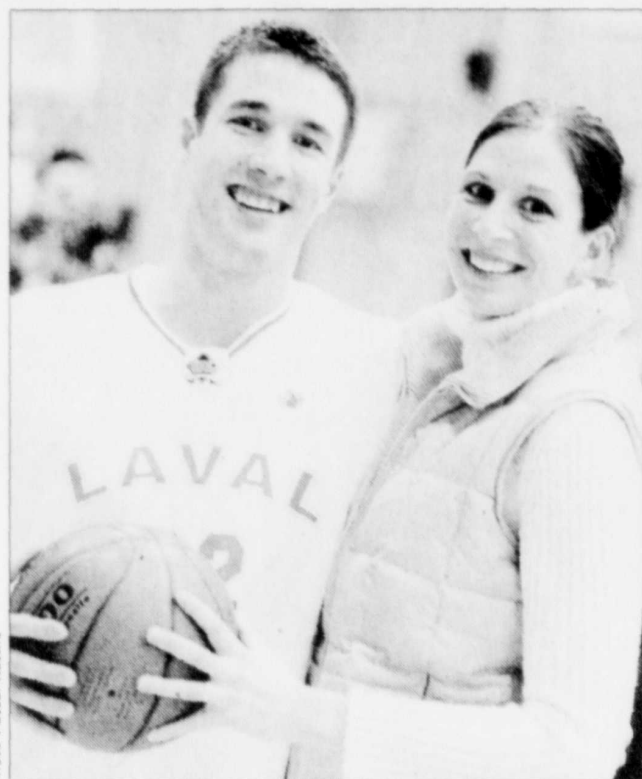
La joueuse par excellence au Canada l'an dernier au niveau collégial joue du très bon basketball à sa première année à Québec. «Marian ne joue pas comme une recrue. À Calgary, elle a joué un rôle important alors que deux joueuses régulières étaient blessées», a déclaré l'entraîneur-chef du Rouge et Or Linda Marquis. Rappelons que les filles ont remporté le tournoi de Calgary à la fin décembre pour alors porter leur dossier à 13 victoires et 1 défaite, tournois et saison régulière combinés.

Avec de tels résultats, Marian ne vise rien de moins qu'une victoire en finale du Championnat canadien qui se déroulera en mars prochain. Très satisfaite de son début de saison, l'athlète de 21 ans apprécie d'évoluer sous les ordres de Linda Marquis. «C'est sûr que la présence de Linda a été un élément très considérable lorsque j'ai choisi où j'allais jouer.»

Pour son grand frère de 23 ans, les objectifs se ressemblent drôlement, lui qui compte jouer cinq saisons avec le Rouge et Or, le maximum permis. «Il me reste deux ans avec le Rouge et Or car je commence ma maîtrise l'automne prochain. J'espère remporter cinq titres provinciaux et revenir au moins une fois avec le titre canadien», dit Charles Fortier. L'étudiant en administration des affaires a été nommé recrue de l'année au Canada et membre de la deuxième équipe d'étoiles au pays à sa première saison avec le Rouge et Or en 2000-2001, mais les titres d'équipe sont autrement plus importants pour lui.

Son entraîneur Jacques Paiement abonde dans le même sens lorsqu'il parle de son garde vedette. «Charles est un grand leader qui pense au succès de l'équipe avant tout», souligne-t-il. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps puisque Jacques a dirigé Charles pour la première fois lorsqu'il était en secondaire 1. «On se regarde et on se comprend en quelques secondes», a déclaré l'entraîneur-chef du Rouge et Or qui apprécie de pouvoir compter sur un joueur aussi complet dans sa formation. «Il est rare de voir un joueur de basketball aussi dominant à la fois à l'attaque et en défensive», souligne celui qui a œuvré comme entraîneur pendant 29 ans en Abitibi.

Charles a commencé à jouer au basketball après avoir pris une «traite forcée» du hockey à cause de problèmes respiratoires. Il a rapidement transmis à sa sœur sa passion pour son nouveau sport, elle qui a fait ses débuts en cinquième année du primaire. «Mon frère m'a donné le goût de jouer au basketball et je me suis toujours inspirée de lui», a précisé Marian. La cadette



Charles et Marian Fortier partagent la même passion pour le basketball et le Rouge et Or profite de ce duo frère-sœur depuis le début de la saison.

de la famille a aussi beaucoup de respect pour sa coéquipière Isabelle Grenier. «Isabelle est la joueuse qui m'impressionne le plus depuis que je suis arrivée à Québec.» Quant à Charles, son idole est un ancien du Rouge et Or, David Brownrigg, avec qui il a évolué deux saisons. «Il était très intense et pouvait élever son jeu n'importe quand dans un match», dit-il.

JÉRÔME PELLETIER

Don au projet de Chaire en nutrition publique

Nous sommes de plus en plus nombreux à reconnaître l'importance d'une bonne nutrition et à vouloir s'alimenter sainement. Mais l'adoption de saines habitudes alimentaires n'est pas toujours facile. La clé réside dans la prévention et l'éducation. Par ses programmes en nutrition, le Département des sciences des aliments et de nutrition

consolidé, au cours des dernières années, les fondements biologiques et cliniques de la formation, et conscient des limites de ces deux aspects pour aborder les problèmes au niveau des populations, le Département a retenu comme axe prioritaire de développement la nutrition publique, de façon à augmenter les retombées de ses travaux sur la santé et le bien-être des populations.

financer le projet de Chaire en nutrition publique. «Nous sommes fiers de nous associer à un projet d'une telle qualité, d'autant plus que beaucoup de membres de notre congrégation ont enseigné à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation», a souligné sœur Madeleine Rochette, qui représentait la Congrégation pour l'occasion. «Il s'agit pour nous d'une forme de continuité de notre mission traditionnelle d'éducation, d'implication sociale et de promotion de la santé de la population». La Congrégation Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys en 1659, a toujours cherché à participer de manière active à la transformation de la société, que ce soit ici au Québec, ailleurs au Canada, ou dans les neuf pays, répartis sur quatre continents, où la communauté est active.

La Chaire en nutrition publique permettra d'améliorer la compréhension des déterminants, tant psychosociaux qu'environnementaux, d'une alimentation saine, de même que la compréhension des interventions efficaces. Une telle approche bonifiera les travaux en cours concernant notamment l'allaitement maternel et l'alimentation des nourrissons, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des divers groupes de la population et la nutrition internationale. L'objectif demeure le même: contribuer non seulement à réduire la prévalence et la gravité des principaux problèmes de santé associés à la nutrition dans nos sociétés, mais surtout de promouvoir une meilleure nutrition et une santé optimale.

NATHALY DUFOUR



La signature du protocole s'est déroulée en présence de Jean-Claude Dufour, doyen de la FSAA, de sœur Madeleine Rochette, CND, de Kaouther Bessror, directrice adjointe au développement à la Fondation de l'Université Laval, et de Luc Gosselin, directeur général de la Fondation.

de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) vise notamment à former des spécialistes de la nutrition humaine capables d'agir en matière de nutrition en répondant aux besoins des individus et des groupes, dans une perspective de promotion de la santé. Ayant

«Notre programme de nutrition publique est reconnu comme l'un des meilleurs au pays», a fait valoir Jean-Claude Dufour, doyen de la FSAA, lors de la signature du protocole d'entente avec la Congrégation Notre-Dame de Montréal, qui a consenti un don important pour

ARTS VISUELS

Dans la tête de Marcel Baril



Qui es-tu?, 1974

Singulier, déroutant, éclaté, l'œuvre du peintre figuratif québécois Marcel Baril, décédé à Paris en 1999 après un exil de pratiquement un demi-siècle dans la Ville Lumière, est tout sauf banal. Reflet des souvenirs du peintre ou fruit de son imagination, cet œuvre surprend, dérange, étonne et séduit tout à la fois. Cette imagerie particulière et polyvalente accorde une place non négligeable au rêve et à l'érotisme. Elle rappelle le style naïf, mais aussi le réalisme, le sur-réalisme, le baroque et l'expressionnisme.

Marcel Baril est pourtant un inclassable qui ne se réclamait d'aucun courant artistique. Diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal, ce peintre de la vie humaine est né à Warwick en 1917. Il fut un artiste inventif et polyvalent qui explora hardiment et sans détour, avec une originalité certaine et une grande maîtrise de la couleur, toute une panoplie de thèmes essentiels. Parmi ceux-ci, mentionnons l'enfance, la tendresse et l'amour, de même que la solitude, la violence et la mort.

Voilà résumé en quelques mots le contenu d'un bel ouvrage abondamment illustré de près de 300 pages, publié récemment aux Presses de l'Université Laval sous le titre *Marcel Baril, figure énigmatique de l'art québécois*. L'ethno-historien Philippe Dubé et l'historien d'art David Karel, tous deux professeurs au Département d'histoire, ainsi que le cinéaste Philippe Baylaucq, auteur du film documentaire *Mystère B.* consacré à Marcel Baril, signent les textes de ce livre-témoignage.

«Baril n'a pas la pudeur européenne, mais bien l'impudeur du Nouveau Monde, des Amériques, de dire les choses directement, sans détour, explique Philippe Dubé. Par une certaine jeunesse, une certaine naïveté, une certaine audace, il va droit aux choses. Son œuvre se situe dans une zone plutôt crue que cuite. C'est la grande distinction entre les Amériques et l'Europe. Il parle cru, mais il parle franc.»



Samedi matin, 9 novembre 1929, 1973

Le magnétoscope est mort, vive le magnétoscope numérique !

(Albany Times Union) — Il y a 25 ans, l'avènement du magnétoscope a changé la télévision et la culture, donnant naissance à l'industrie de la location de cassettes vidéo et offrant aux gens davantage d'options de divertissement lorsqu'ils ont envie de rester à la maison le samedi soir.

La nouvelle génération de magnétoscopes est arrivée, même si rares sont les consommateurs qui en connaissent l'existence et encore moins nombreux sont ceux qui possèdent ce genre d'appareil. Le magnétoscope numérique — appelé DVR pour digital video recorder — n'aura pas l'impact du magnétoscope à cassettes, mais pas loin. Il ne fait aucun doute que le magnétoscope numérique — connu aussi de plusieurs par la marque de son principal fabricant, TiVo — changera non seulement notre façon de regarder la télévision, mais aura aussi des conséquences sur la programmation des chaînes et sur la vocation de la télévision en tant que média publicitaire.

Le DVR, vendu par Time Warner et d'autres fabricants tels que TiVo et ReplayTV, permet aux téléspectateurs d'enregistrer des émissions sur un disque dur d'ordinateur, situé dans un boîtier décodeur, en appuyant simplement sur un bouton. Il est ainsi possible de faire un arrêt sur image pendant une émission diffusée en direct, de revenir en arrière et de faire repasser le segment sans rien enregistrer.

Selon leur modèle et leur fournisseur, les appareils peuvent emmagasiner de 40 à 320 heures de programmation. Et vous pouvez programmer votre magnétoscope pour qu'il enregistre toute une saison d'une émission en particulier.

Qu'est-ce que tout cela implique? D'abord, que les téléspectateurs pourront programmer leur soirée entière de télévision, en regardant leurs émissions préférées au moment qui leur convient plutôt qu'à la plage horaire dictée par les réseaux, que vous n'aurez plus besoin de cassettes vidéo ni de plusieurs magnétoscopes et que les commerciaux pourront être passés ou même supprimés d'une seule pression du pouce.

Pourtant, les consommateurs sont plutôt lents à adopter la technologie. On estime le nombre de foyers équipés de DVR à seulement un million environ sur les quelque 106,6 millions de foyers qui regardent la télévision aux États-Unis. Selon les experts, ce nombre devrait atteindre les 40 millions dans cinq ans. Ces chiffres soulèvent toutefois des inquiétudes chez les plus grands alarmistes, qui croient que le magnétoscope numérique et sa fonction permettant d'escamoter les commerciaux entraîneront la disparition de la publicité qui finance la télévision.

RYTHME ÉTOURDISSANT

Les changements qui sont en train de révolutionner la télévision, allant des chaînes très spécialisées aux avancées techniques comme la haute définition, se succèdent à un rythme étourdissant depuis une dizaine d'années. Par contre, le DVR et la haute définition sont les technologies qui auront le plus d'impact sur ce média. L'impact se fait déjà sentir. En d'autres termes, vous pouvez carrément laisser tomber votre vieux magnétoscope. Voici quelques exemples de ce que le magnétoscope numérique peut faire :

□ Vous pouvez enregistrer (sans cassette) deux émissions en même temps et en regarder une troisième en

Le dispositif permet d'enregistrer deux émissions à la fois... et d'en regarder une troisième en même temps

seulement les titres de ces émissions à partir du guide télé à l'écran.

□ Vous n'avez plus à passer par toutes ces étapes pour programmer le magnétoscope afin qu'il enregistre ce vieux film des frères Marx diffusé à 3h du matin. Un seul bouton, et le tour est joué.

□ C'est maintenant vous qui décidez de ce que vous avez envie de regarder aux heures de grande écoute et non le réseau. Avec le magnétoscope numérique, vos heures de grande écoute peuvent être à 23h, une fois que les enfants sont couchés.

(Contrairement à la concurrence, le modèle de Time Warner ne surveille pas vos habitudes de télévision pour ensuite enregistrer les émissions susceptibles de vous intéresser. Le *Wall Street Journal* a relaté l'histoire loufoque de téléspectateurs aux prises avec un TiVo ayant enregistré des films nazis ou des nouvelles en chinois qu'ils n'avaient pas choisis. On a également pu entendre des répliques du genre « Mon TiVo pense que je suis gai » dans certaines séries télévisées.)

Le TiVo a été commercialisé sous plusieurs formes depuis la fin des années 1990, tandis que le magnétoscope numérique de Time Warner est sur le marché depuis l'automne dernier. Il ne fait aucun doute que même les personnes dont le magnétoscope affiche constamment les chiffres « 12:00 » clignotants peuvent se servir de la version de Time Warner. Elles doivent seulement se tenir prêtes à ce que leur appareil présente davantage de panes qu'un premier prototype de logiciel.

QUELQUES INCONVÉNIENTS

L'écran fige occasionnellement. La minuterie prend souvent une minute de retard, ce qui signifie que vous ratez le début de vos émissions. (Suggestion : pour les événements sportifs qui peuvent se prolonger plus tard que prévu, enregistrez toujours l'émission suivante pour ne pas manquer la fin.) Le système se réinitialise souvent (s'interrompant pendant plusieurs minutes) alors que les rustines (logiciels de correction) sont acheminées à l'appareil. A deux reprises, j'ai vu apparaître le message « Disk Trouble: Unrecoverable Write Error » (Problème de disque : erreur d'écriture irréparable). Je n'ai pas eu beaucoup d'aide au soutien technique de Time Warner. À part me dire : « Oh, oh, ce n'est pas de très bon augure », le technicien n'avait aucune idée du problème. Et, deux fois j'ai dû faire remplacer mon appareil.

« Il y aura inévitablement des bogues, explique Peter Taubkin, vice-président de Time Warner à Albany, New York. Nous faisons subir une batterie de tests à nos appareils et nous devons les mettre en marché. Si nous devions attendre la perfection chaque fois que nous mettons un produit sur le marché, nous ne serions pas concurrentiels. » Malgré ces inconvénients, c'est un achat qui en vaut la peine.

Les prochaines innovations seront la prolifération des transmissions numériques à haute définition, puis l'accès Internet à large bande passante qui permettra aux consommateurs de télécharger des émissions et des épisodes spécifiques au moment qui leur convient. Pendant ce temps, les câblodistributeurs font la promotion de la vidéo sur demande, qui permet aux abonnés de sélectionner un film et de le visionner quand bon leur semble.

ORDINATEUR

Suite de la D 1

que téléviseur, enceintes acoustiques et caméras. « Nous pourrions certainement fabriquer un module contenant tous ces appareils mais, à mon avis, cela deviendra éventuellement juste une application de plus pour l'ordinateur personnel, prétend Dell. Alors pourquoi ne pas commencer par là? »

Peu importe la stratégie préconisée par les fabricants, les nouveaux produits dévoilés la semaine dernière au salon International Consumer Electronics de Las Vegas indiquent clairement que le monde du divertissement domestique tel que nous le connaissons maintenant est appelé à changer radicalement. Voici un aperçu de certains des produits qui seront mis en marché au cours de l'année :

□ Des appareils tout en un : le fabricant de moniteurs pour ordinateur ViewSonic Corp. a lancé un nouveau « centre de média numérique » qui combine un ordinateur avec un lecteur de DVD et une chaîne haute-fidélité. L'appareil, conçu pour être branché à un téléviseur, permet aux utilisateurs d'enregistrer jusqu'à 140 heures d'émissions de télévision sur un disque dur intégré, d'emmagasiner leurs chansons et leurs photos et mé-

me d'enregistrer des films. Prix de vente : environ 1900 \$ après les rabais.

□ Des ordinateurs de gestion audio-vidéo : parallèlement, Hewlett-Packard Co., Gateway, Apple Computer Inc. et d'autres fabricants ont récemment mis sur le marché des ordinateurs conçus spécifiquement pour emmagasiner et jouer de la musique et des DVD ainsi que pour gérer et transférer des images et des films par l'entremise de l'Internet. Ils peuvent également être utilisés pour regarder la télévision. Comme dans la plupart des autres secteurs de l'industrie de l'informatique, le chef de file en matière d'ordinateur de gestion audio-vidéo (à l'exception d'Apple) est Microsoft Corp., qui lançait, l'an dernier, son système d'exploitation Windows XP Media Center Edition, taillé sur mesure pour le divertissement.

□ Des ponts pour le divertissement domestique : pour ceux qui viennent tout juste de s'acheter un lecteur de DVD ou un nouvel ordinateur personnel, Hewlett-Packard prévoit mettre bientôt sur le marché un récepteur audio-vidéo numérique à 300 \$. Grâce à un réseau sans fil, ce gadget de la taille d'un livre relie le téléviseur à un ordinateur personnel, permettant ainsi aux utilisateurs d'afficher des images ou de faire jouer de la musique à partir de fichiers enregistrés sur le

disque dur d'un ordinateur se trouvant dans une autre pièce.

□ Des appareils hybrides : les fabricants d'appareils ménagers Salton Inc. et Westinghouse ont dévoilé leur ICE-BOX (CQ), une unité combinant un ordinateur personnel branché à l'Internet, un téléviseur, un poste de radio et un lecteur de DVD. Conçu pour s'installer sous une armoire de cuisine, l'ICE-BOX permet aux utilisateurs de télécharger des recettes, de regarder la télévision ou des films et d'envoyer des courriels tout en cuisinant ou en lavant la vaisselle. À environ 2300 \$, ce produit s'adresse presque exclusivement aux propriétaires de résidences cossues. Salton compte également commercialiser d'autres gadgets pour la cuisine comme un micro-ondes et un boulangier qui se mettent automatiquement en marche après avoir lu un code à barres sur l'emballage d'un aliment.

Pour les fabricants d'ordinateurs, l'expansion à l'extérieur de la sphère des lieux de travail et des bureaux à domicile ne sera pas une tâche facile. L'histoire de l'industrie est remplie d'exemples de compagnies qui n'ont pas réussi à percer le marché du divertissement domestique. Qui plus est, ces fabricants s'exposent à une concurrence féroce de la part des géants de l'électronique tels que Sony, Toshiba, JVC et autres.



La station FM 93 tient à rappeler qu'elle n'a rien à voir, de près ou de loin, avec les accusations qui seront portées à l'endroit de l'animateur Robert Gillet. Il reviendra à la justice de juger, en temps et lieu, du bien-fondé de ces accusations. D'autre part, CJMF demeure ce qu'elle a toujours été : une station reconnue et récompensée pour la qualité de son information ; une station que vous écoutez pour l'éloquence de ses animateurs et animatrices ; une radio qui vous parle des choses qui vous touchent et qui vous fait entendre la musique que vous appréciez.

Malgré les efforts soutenus de certains à démolir notre station, malgré les propos énoncés sans fondement, malgré les attaques malveillantes proférées à notre endroit, tous les employés du FM 93 sont à leur poste, tous les jours, déterminés à faire ce qu'ils ont toujours fait : vous offrir la meilleure radio possible.

Je tiens à vous remercier vous, les auditeurs et les auditrices, pour votre fidélité, et vous, nos annonceurs, pour votre soutien continu malgré les propos faux et désobligeants de certains compétiteurs. **Soyez assurés que le FM 93 continue, et continuera encore, d'être une entreprise respectée, crédible et active dans le milieu des communications de Québec.**

Cordialement,

Geoffrey O. Brown
Directeur général